

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

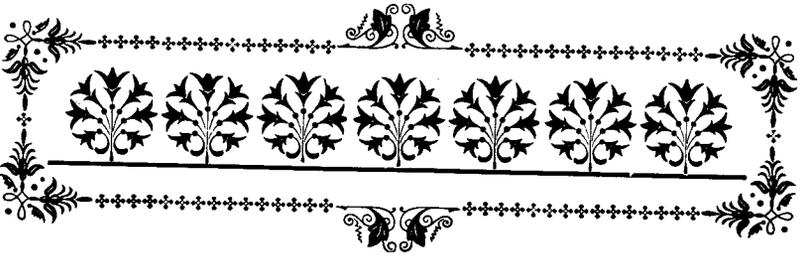
Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:    Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

Aout.—1900.





## CANADIENS, MEFIEZ-VOUS !

UNE EXPÉRIENCE DE VINGT ANS.

---

L'expérience doit convaincre ceux qui ne  
veulent pas consulter la raison.

MALEBRANCHE.

Le 28 mars 1882, M. Jules Ferry, alors ministre de l'Instruction publique en France, faisait voter la loi de la neutralité scolaire, et, quatre ans après, le 30 octobre 1886, celle assurant définitivement la laïcité du personnel enseignant. Si le célèbre homme d'Etat n'avait pas atteint son but plus tôt, le fait ne doit pas être attribué à sa volonté, mais bien à l'impossibilité d'opérer en une seule fois un changement aussi radical dans le système de l'enseignement sans s'exposer à voir ses efforts annulés devant la violence d'une crise qu'une semblable mesure aurait provoquée. C'était une question d'une extrême gravité, dont les suites pouvaient compromettre l'avenir; il fallait user de ménagements dans l'exécution d'un tel projet ou courir le risque de perdre la partie; une mesure devait en amener une autre, et préparer ainsi graduellement l'opinion publique à accepter ce qui devait être le résultat final des préoccupations du ministre. Aussi, dès 1879, M. Ferry présentait deux projets de loi, l'un touchant la réorganisation du conseil supérieur de l'instruction publique et des conseils académiques, d'où il éliminait tout élément ecclésiastique; le second restituait à l'Etat le monopole de la collation des grades universitaires, obli-

geait les élèves des établissements d'enseignement libre à prendre leurs inscriptions dans les facultés de l'Etat, et excluait de l'enseignement les membres des congrégations religieuses non reconnues par la loi. Cette mesure ministérielle fut votée par les Chambres à l'exception de la dernière clause, l'article 7 du projet, qui fut repoussé par le Sénat. Ferry y suppléa par les décrets du 29 mars 1880, qui prescrivaient la dissolution des congrégations non autorisées. Il présentait en même temps de nouveaux projets de loi établissant l'obligation et la gratuité de l'instruction publique, dont la dernière phase a été la laïcité absolue. De sorte que, pratiquement, on peut dire que le système scolaire actuel en France existe depuis vingt ans, ce qui est un espace de temps suffisant pour en faire voir les résultats.

Chacun sait que l'école neutre ou laïque est une école dont le caractère spécial est l'absence de tout enseignement religieux. C'est plus qu'une question locale; car si cette innovation est bonne, si elle constitue un véritable progrès dans la marche ascendante de l'humanité, elle doit devenir commune à tous les peuples; si elle donne trop de prise à la critique, il est évident qu'il faudra s'en garder: c'est ainsi que les hommes doivent profiter des leçons de l'histoire.

Nous pouvons donc maintenant nous demander si cette réorganisation tant vantée du système scolaire en France a tenu ses promesses; si la génération d'hommes formée d'après les principes sur lesquels les lois nouvelles sont basées est meilleure, plus morale, plus honnête, plus religieuse que celles qui l'ont précédée; si la France aujourd'hui est plus forte, plus respectée qu'autrefois, en un mot si son influence est toujours prépondérante en Europe. Dans l'affirmative, nous devons reconnaître que les craintes et les préventions qu'on éprouvait au sujet de l'application de ces lois scolaires n'étaient point fondées, puisque c'est aux fruits que l'arbre est connu, et qu'un bon arbre n'en peut produire de mauvais; dans le cas contraire, il faudra convenir que ce qui a été le sentiment unanime de l'antiquité et ce qui est encore celui de presque tous les peuples modernes,

que sans la religion pour base il ne peut y avoir d'éducation dans le sens propre du mot, est toujours vrai et doit être maintenu, si l'on a à cœur les intérêts de son pays.

Dès 1890, c'est-à-dire huit ans après la mise à exécution des mesures ministérielles, des propos comme celui-ci, dit-on, étaient fréquents: "Quelle jeunesse avons-nous? — Les enfants sont maintenant insupportables — les enfants n'obéissent plus — on ne peut plus les tenir — ils n'écoutent rien — ils ne craignent personne — ils méprisent tout. — Qu'allons-nous devenir avec la nouvelle génération?"

Ces propos étaient-ils fondés? Devait-on en rejeter la responsabilité sur le nouveau régime scolaire?

Voilà la matière qu'il faut examiner, l'étude qu'il importe de faire pour connaître la vérité sur un sujet aussi important; et la meilleure méthode à employer pour obtenir ce résultat est l'observation pure et simple des faits, la méthode expérimentale, si juste dans ses conclusions et autrement convaincante que la phraséologie verbeuse des idéologues. Nous n'aurions probablement jamais pensé à publier ce travail, si, depuis quelques années, on n'essayait, par divers moyens, de gagner notre admiration envers des hommes et des choses pour le moins contestables, d'éveiller notre sympathie pour des idées que nos pères auraient certainement repoussées avec toute l'énergie de leur âme, de détourner notre attention de la diffusion au milieu de nous de principes qui ne causent que des ruines intellectuelles et morales dans les pays où ils s'implantent. Cet examen est surtout nécessaire à une époque comme la nôtre, époque de curiosité malsaine, de cabotinage, où les esprits acceptent avec une singulière inconscience des opinions et des doctrines dont la moindre analyse fait voir toute la folie ou la malfaisance.

Inutile d'ajouter que les commentaires et les aveux que nous citerons dans cette étude, ne seront autres que les commentaires et les aveux mêmes d'écrivains ou de publicistes français de diverses croyances, mais surtout d'adversaires de la foi chrétienne. Ces témoignages, malheureusement, ne sont pas de na-

ture à nous convaincre que le nouveau régime scolaire a été un bienfait pour la France : ce n'est pas l'histoire de ces vingt dernières années que la postérité se plaira à louer et à relire. Le lecteur, d'ailleurs, jugera par lui-même de la valeur des faits que nous allons reproduire.

\* \* \*

Commençons par une citation assez anodine, comparée à celles qui suivront, et qui s'applique également à d'autres pays que la France.

“ Nous assistons, disait M. Jules Simon en 1890, nous assistons à un mouvement des esprits bien malheureux. J'ai visité et j'ai vu de près les ouvriers de France, d'Italie, de Suisse, d'Allemagne, de Belgique, et j'ai partout constaté avec tristesse qu'il n'y avait plus de patriotisme. On abandonne les idées généreuses ; on veut jouir avant tout : “ Gagner beaucoup d'argent et jouir.” On ne généralise plus. “ Le patron est là pour nous empêcher de gagner plus d'argent, dit-on, donc guerre au patron.” Et c'est partout la même chose.”

Mais tenons-nous-en à la question des écoles laïques et aux résultats qu'une expérience d'une vingtaine d'années peut maintenant nous fournir. Laissons parler les statistiques. Il n'y a rien comme les chiffres pour donner la vraie solution des choses.

Vers l'époque où M. Jules Simon prononçait les paroles que nous venons de citer, plusieurs conseils généraux, rapporte un journal français du temps, dans une récente réunion, émirent des vœux en faveur de l'enseignement religieux dans les écoles, en faisant remarquer que l'enseignement laïque était lié d'une façon étroite aux progrès croissants de la criminalité.

“ Que la démoralisation soit le résultat direct, le produit avéré des lois de laïcisation forgées par la passion sectaire, dit un de nos confrères, c'est ce que le bon sens le plus élémentaire proclamera en présence de chiffres concluants dont on ne saurait trop se servir.

“ Les chiffres, en effet, ils sont là, plus catégoriques que tout le reste. En voici un exemple qui fera réfléchir tous les esprits positifs, par-dessus tout accessibles aux arguments de faits.

“ Suivons, d'abord, l'effrayante progression des affaires criminelles depuis vingt ans :

“ Années 1871-75, moyenne annuelle, 155,545; années 1876-80, moyenne 167,229; années 1881-85, moyenne 180,806; année 1886, 180,720; année 1887, 191,108.

“ Et les comptes généraux annuels ne sont pas encore publiés pour les années postérieures! Ce silence est-il de bon augure? L'administration de la justice criminelle ne le saurait prétendre! L'administration ne pourra soutenir plus heureusement que la progression de la criminalité n'est pas en rapport direct avec les bienfaits de l'éducation laïque, avec les doux mystères de la morale civique, de la morale à rebours.

Depuis quelques années, les criminels précoces augmentent dans des proportions stupéfiantes. De 1886 à 1888, c'est-à-dire cinq à six ans à peine écoulés depuis la loi des écoles sans Dieu, le nombre des criminels âgés de moins de vingt ans a passé de 23,000 à 29,000.

“ Dans ces dernières années, le nombre des assassinats a augmenté presque d'un quart; nous y trouvons des détails de férocité à faire frémir. Aurait-on déjà perdu le souvenir de ces jeunes scélérats de dix-huit ans qui tuent pour quelques francs, et courent chercher des distractions au théâtre, une couple d'heures après avoir “ fait le coup? ”

“ Dans la seule année 1888, le nombre des divorces ou des séparations de corps atteint près de 8,000, chiffre qui atteste tout au moins une profonde indépendance vis-à-vis la loi sacrée de l'indissolubilité des mariages.

“ De 1879 à 1889, le nombre des récidivistes s'est élevé de 62,000 à 85,000.

“ En 1879, on avait comme chiffre moyen de dépense d'alcool un litre et demi par habitant. Aujourd'hui qu'on atteint quatre litres, il y a moins de condamnations pour ivresse.

“ Est-ce que les citoyens supporteraient mieux l'eau-de-vie aujourd'hui qu'ils ne la supportaient hier, ou bien le gouvernement aurait-il trouvé le secret de prévenir tous les effets pernicieux d'un liquide sujet à tant de falsifications? Ce n'est guère probable et, d'ailleurs, voici que M. le garde des sceaux lui-même fournit une autre explication qui approche sensiblement de la vérité: “ Il est à craindre, avance-t-il timidement, que la diminution des contraventions du chef d'ivresse ne soit qu'apparente et qu'il ne faille plutôt l'attribuer “ à la diminution du nombre des poursuites.”

“ Finissons par une autre statistique, tout à fait édifiante celle-là, et qui en dit long sur le désordre des mœurs dans l'enfance et dans la jeunesse parisienne: “ Il a été arrêté à Paris, “ de 1881 à 1891, 40,040 mineurs au-dessous de seize ans, pour faits de mendicité, et 13,732 mineurs pour faits de prostitution.”

“ L'augmentation de la criminalité, la corruption croissante de l'enfance sont attestées par tous les renseignements quelque peu épars que l'administration de la justice criminelle n'a évidemment, on le sent du reste, aucun intérêt à réunir. Tels sont les résultats de l'enseignement sectaire qui pèse sur la jeunesse. On juge l'arbre à ses fruits.”

“ Depuis que la foi n'est plus la sauvegarde des mœurs, écrit M. Arthur Loth, on constate partout que la démoralisation de l'enfance va croissant. A Paris, la corruption de la classe ouvrière sortie de l'école communale est épouvantable. Des turpitudes inconnues il y a dix ans y sont devenues habituelles. Les mœurs de Sodome reviennent par la jeunesse. La statistique criminelle témoigne des progrès du vice. En deux ou trois ans, le nombre des condamnés au-dessous de 16 ans a triplé. Le mal est profond. On ne peut plus ne pas le voir. L'irrégion devait amener cette corruption.”

La vérité est que la science peut bien éclairer les intelligences, mais la religion seule moralise. “ L'affinement des esprits n'est pas leur assagissement ”, disait Montaigne.

En 1890, M. Guillot, juge d'instruction et rapporteur du comité de défense des enfants traduits en justice, déclarait dans un livre tristement instructif, que le nombre des jeunes criminels avait quadruplé depuis vingt ans; de cinq mille environ, il s'est élevé à plus de vingt mille; puis il ajoute: " Il ne peut échapper à aucun homme sincère, quelles que soient ses opinions, que cette effrayante augmentation de la criminalité chez les jeunes gens a coïncidé avec les changements apportés dans l'organisation de l'enseignement public: ce doit être, pour la conscience de ceux qui ont cru trouver le progrès dans cette voie nouvelle, un lourd souci que de voir la génération se distinguer par sa perversité brutale.

" Les vieux tuteurs de l'enfance n'ont pas été impunément renversés; il n'y a plus d'équilibre entre les impulsions instinctives et les forces de résistance qui sont le résultat de l'éducation et du milieu; la morale pratique ne peut, sauf chez certaines natures exceptionnelles, " subsister que par le dogme " : le jour où elle devient une abstraction d'ordre purement humain, elle peut être discutée et varie suivant le sentiment, l'intérêt et les appétits de chacun."

L'instrument d'éducation — qu'on nous passe le mot — dont dispose le maître chrétien, est la morale évangélique, telle que l'Eglise l'enseigne, une morale à principes nets et qui s'impose. Les préceptes qu'elle contient ne flottent pas et ne varient pas au gré des esprits. Elle n'est pas, d'autre part, un édifice sans solidité, parce qu'il serait sans fondement, une élucubration philosophique que la raison de chacun a le droit de traiter comme elle l'entend. Elle se présente revêtue d'une autorité inélucltable, celle de Dieu; elle est appuyée d'une inévitable sanction, la récompense ou le châtement dans la vie de l'éternité. Le maître enseigne à son élève le devoir au nom de Dieu; au nom de Dieu, il reprend, il relève, il encourage. Aux heures où l'enfant cesse d'être sous sa surveillance directe, il ne reste pas sans surveillant, l'enfant se croit et se sait sous le regard de l'invisible Témoin à qui rien n'échappe. Enfin l'élève de la

maison chrétienne, dans sa lutte contre le mal et dans ses efforts vers le bien, a l'assistance si puissante des pratiques de la religion.

Les tenants du laïcisme doivent en prendre leur parti. Ils peuvent, avec les millions du budget, bâtir des palais scolaires; ils peuvent installer des maîtres dont la science ne craigne pas la comparaison; mais y donner une éducation qui vaille celle que reçoivent les élèves des collèges chrétiens, ils ne le peuvent pas.

“ La vérité, écrit dans la “ Tribune des Instituteurs et des Institutrices ”, journal officiel de la pédagogie (1), un des chefs les plus autorisés du système actuel d'enseignement, la vérité est qu'on cherche encore la méthode de l'enseignement moral à l'école primaire. Nos leçons didactiques ont eu le plus piètre résultat. Malgré le zèle des maîtres, leur action personnelle incessante, sur laquelle il semblait que l'on dût plus compter que sur les leçons de forme, n'a pu s'exercer d'une façon beaucoup plus efficace, parce que la discipline, par le temps qui court, s'en va à vau-l'eau. Et pourquoi l'autorité de l'instituteur diminue-t-elle de jour en jour? Parce que, de notre temps, on a fait de l'enfant un petit dieu qu'il faut choyer sans cesse et éviter de contrarier.

“ Depuis plusieurs années, sous prétexte de respecter chez l'élève la dignité du futur citoyen et de développer en lui le sentiment intime et délicat de la responsabilité morale, on a introduit dans les écoles des théories énervantes et d'un effet déplorable. Elles produisent peu de citoyens et beaucoup de ratés.

“ Les lois scolaires de ces dernières années, en séparant l'Eglise de l'école, ont porté, il faut le reconnaître, un rude coup à l'influence du clergé sur les enfants. Eh bien! au risque de passer pour un rétrograde auprès de ceux qui ne me connaissent pas, je crois qu'il faudrait regretter l'ancien état de choses, si

(1) No du 1er février 1888.

l'on ne trouvait pas le moyen de donner réellement l'enseignement moral dénué de tout caractère confessionnel.

“ La morale religieuse est, après tout, celle du Christ, une morale qui en vaut bien une autre. Si nous ne réussissons pas à la remplacer par quelque autre chose d'efficace, il y aurait alors vraiment lieu de la regretter.

“ Redoutons d'élever des générations d'enfants chez qui le sentiment du devoir sera affaibli et ne pourra que s'affaiblir de plus en plus. Les conséquences en seraient désastreuses. Sans éducation, pas de mœurs; et sans mœurs, sans vertus, pas de force vitale, pas de stabilité politique, pas de prospérité ni de grandeur nationale.”

Voilà des avis dont l'autorité est celle que donne l'évidence même des faits. Ont-ils servi à ouvrir les yeux de ceux qui pouvaient détourner les maux dont le nouveau régime scolaire menaçait la jeunesse française? Non! puisque les statistiques de la dernière période décennale du siècle démontrent que la situation, au lieu de s'améliorer, est devenue de plus en plus sombre et décourageante.

“ Le niveau de la moralité baisse dans le peuple, dit la “ Revue de l'Instruction primaire,” septembre 1895. Le nombre toujours croissant des enfants criminels constitue un péril social. Cependant l'école ne fait pas tout ce qu'elle doit pour le combattre. . .

“ Si l'on veut conjurer le péril, il faut réagir depuis l'école normale jusqu'à la modeste classe enfantine, “ contre un mouvement qui menace d'emporter l'édifice social.”

De son côté, le “ Petit Journal ” de Paris, du 2 décembre de la même année, commente de la manière suivante la progression de la criminalité en France, qui coïncide avec les progrès de l'éducation laïque et obligatoire. Il s'écrie :

“ On avait beaucoup espéré de la loi sur l'enseignement obligatoire; on la considérait comme devant arrêter les progrès de la criminalité de l'enfance; on citait l'exemple de l'Angleterre où depuis la loi de 1870, qui a élevé de 1 million à 5 mil-

lions le nombre des enfants fréquentant les écoles, le nombre des jeunes condamnés est tombé de plus de 10,800 à 5,000. En France le même phénomène ne s'est pas produit. Si la faute en est à l'absence d'éducation religieuse, à l'affaiblissement de la morale, c'est ce qui est en dehors de mon sujet d'étudier aujourd'hui; mais le fait est là dans toute sa brutalité, le mal n'a pas diminué en France...

... "L'école publique n'a pas pu à elle seule moraliser l'enfance, et les vices que font naître tous les mauvais instincts se développent d'une manière effrayante; la destruction de l'esprit de famille, le jeu, l'alcool, font leur œuvre, dépopulation d'abord, démoralisation ensuite.

"Voilà donc détruits par le fait ou par la force des choses, ces beaux rêves et ces beaux projets des libres penseurs "de la démoralisation par la déchristianisation."

Le remède pour "éteindre ce vaste foyer de décomposition nationale", serait d'abolir les écoles laïques; le fera-t-on avant que l'œuvre néfaste soit consommée? Peut-être, si la France, par un de ces élans dont l'histoire nous offre plus d'un exemple, redevenait elle-même en se débarrassant de l'influence cosmopolite et de celle encore plus déshonorante de la franc-maçonnerie, qui l'étreignent dans ses destinées.

Le "Petit Journal" cite l'Angleterre et la loi de 1870. Mais l'Angleterre, qui est devenue un pays libre depuis la signature de la Grande Charte, avait, en 1898, 14,500 écoles libres, et seulement 5,316 écoles publiques. Le gouvernement subventionne les deux systèmes d'écoles.

On remarque que la criminalité diminue dans l'Ile britannique à mesure que le nombre des écoles libres augmente, malgré l'accroissement de la population. Ainsi, la moyenne des condamnés, qui était de 2,800 avant 1864, est descendue graduellement à 700, et huit prisons sont devenues inutiles faute de pensionnaires. Il faut dire que la neutralité en matière religieuse dans les écoles anglaises est une chose inconnue, et que la sève vivifiante du catholicisme pénètre toujours davantage

la vie du peuple. Parcourez les villes et les villages de notre mère patrie, et partout vous verrez se dresser auprès de l'église protestante le clocher catholique.

“ Il faut aussi rendre à l'Angleterre cette justice, ajoute un écrivain contemporain, qu'elle lutte avec énergie; qu'elle veille sur les mœurs avec le même soin qu'elle met à protéger les droits; qu'elle a toujours maintenu la profonde différence qui existe entre liberté et licence, et toujours compris que licence c'est tyrannie.”

M. Bonzon, avocat à la cour d'appel, a publié, il y a quelques années, un livre intitulé: “ Les Crimes et l'École.” Cet auteur, d'après son propre aveu, est tout le contraire de ce qu'on appelle là-bas un clérical. Voici cependant ce qu'il écrit:

“ Oui, la criminalité augmente sans cesse pour les enfants de sept à seize ans; elle passe en dix ans de 5,805 à 7,148 — soit une augmentation du quart, — tandis que chez les adultes elle n'est que de un neuvième.”

Il s'agit de la période de 1880-1892, celle qui coïncide exactement avec l'intronisation de l'enseignement laïque.

En ce qui concerne les mineurs de seize à vingt et un ans, la progression des condamnations est également constante:

En 1880: hommes 21,757; femmes 3,435.

En 1892: hommes 32,300; femmes 3,690.

Il est à remarquer que tous les sujets de cette catégorie ont passé par le nouveau régime scolaire.

M. Bonzon conclut ainsi son étude:

“ Il faut reconnaître courageusement que l'école (laïque) n'a pas produit les résultats qu'on en attendait. Elle n'a pas aidé à la diminution de la criminalité infantine. Elle ne l'a pas empêchée de croître. “ Elle a même contribué à la rendre plus grande.”

Aussi, avec sincérité et désespoir, il s'écrie:

“ C'est pour aboutir à d'aussi navrants spectacles qu'un siècle s'est passé dans le combat et dans l'effort et que le mirage d'une société idéale a fait renverser huit gouvernements.”

L'échec avéré de leurs plans, le néant de leurs efforts ont plongé les fiers laïcisateurs dans un profond découragement, et M. Guillot, le juge d'instruction éminent, nous dit que M. Buisson, ex-directeur de l'enseignement primaire, en est épouvanté.

Dans son émoi, il provoquait tout récemment une réunion de fonctionnaires et de professeurs de l'Université. Tous, à l'unanimité, sauf M. Steeg, ancien pasteur protestant et ancien député, exprimèrent l'avis qu'il fallait rétablir l'instruction religieuse.

Disons, en passant, que ce M. Steeg, ancien pasteur protestant, est le même personnage qui a posé devant quelques-uns de nos naïfs compatriotes, en 1893, lors de son passage à Montréal pour l'exposition de Chicago.

“ La première et la plus inhumaine réforme du régime républicain, a été de supprimer le Christ des écoles, écrit M. Charles-A.-F. Brouard, dans ses “ Impressions de route ”, octobre, 1898

“ Envisageons le fait sans parti pris, dit-il, en hommes éclairés et impartiaux; la laïcisation a produit sur l'enfance un abominable effet.

“ Les devoirs de l'enfant vis-à-vis de la famille sont négligés. De cette source découlent une foule de vices qui rendront un jour mon pays de plus en plus malheureux.

“ La science, la civilisation, le progrès, deviennent, en s'éloignant de Celui qui en est la source, les instruments du mal.”

Le 12 décembre 1898, on guillotina à Brest un fraticide âgé de 22 ans. — “ Répétez partout, monsieur l'aumônier, dit-il au moment de l'exécution, que si je meurs ainsi, c'est pour n'avoir pas été élevé chrétiennement.”

Les législateurs impies qui ont chassé le “ Christ des écoles ” sont plus que des despotes: ce sont des homicides, des tueurs d'âmes; ils créent le désespoir en détruisant les croyances où toute douleur puisait courage et consolation.

Il est à remarquer que plus de la moitié des familles en Fran-

ce confient leurs enfants aux établissements libres d'enseignement secondaire; que serait-ce donc si toute la jeunesse française fréquentait les écoles de l'État?

“ Sur 100 enfants poursuivis à Paris, écrit M. Fouillée dans la “ Revue des Deux Mondes ” (1), on en trouve 2 à peine qui soient sortis d'une école religieuse, et sur 100 enfants détenus à la Petite-Roquette, l'école congrégationiste n'en fournit que 13, l'école laïque 87.”

M. Elbert, libre penseur, ne peut s'empêcher, tant les faits sont indéniables, de faire l'aveu suivant dans la “ Nouvelle Revue ” du 1er août 1897, publication libre penseuse. “ Il est une chose incontestable, c'est que depuis notre entrée dans l'ère nouvelle de spécial éclairage des esprits, la moyenne de la criminalité n'a fait qu'augmenter, et la perversité et l'égoïsme humain ont revêtu des formes dépassant les plus extravagantes hallucinations. Lisez les faits divers des journaux, lisez les comptes rendus des tribunaux, vous trouverez partout une ingéniosité dans le mal qui atteint des limites jusque-là considérées comme invraisemblables. Jamais nous n'avons assisté à pareil déchaînement d'appétits et jamais la lutte pour la vie n'a revêtu ce caractère de brutale férocité. Et c'est à mesure que cette moyenne s'élève, que diminue la proportion des illettrés, de ce qu'on est convenu d'appeler la fange de l'ignorance.”

Le savoir, l'érudition, peuvent bien reculer les misères de l'ignorance, mais ils ne rendent l'homme ni vertueux ni moral; ce sont là de ces choses qui puisent ailleurs leur principe d'action.

“ Ce que les libres penseurs ne pardonnent pas à l'Église d'avoir fait dans le passé — dans un passé dont ils arrangent d'ailleurs l'histoire au gré de leurs passions, — c'est précisément ce qu'ils font depuis plus de vingt ans: ils font servir à la propagation d'une doctrine philosophique tous les moyens de l'action gouvernementale. Quiconque ne pense pas comme eux, ils

(1) Numéro du 15 janvier 1897.

l'excommunient : ils le chassent de la République; ils le dénoncent à l'exécration de tous les "républicains." Ainsi faisaient hier encore M. Brisson à Paris, M. Léon Bourgeois à Niort. Et, à la vérité, M. Méline et ses ministres ne parlent pas tout à fait le même langage, mais que voulaient-ils dire cependant, quand ils engageaient l'autre jour M. Méline "à repousser l'envahissement du clergé dans le domaine politique," et M. Barthou à respecter "les lois intangibles?"

"On croit rêver quand on entend parler aujourd'hui de "lois intangibles"! et nous insisterions, si l'opinion n'était faite sur ce point. On sait assez que, s'il ne peut quelque part y avoir de lois intangibles, d'objets "tabou," c'est dans une république; et, quand on les mettrait sous l'invocation d'autres fétiches encore que les Gambetta et les Ferry, on n'y touchera pas pour le plaisir d'y toucher, mais on les modifiera quand les circonstances l'exigeront et que le temps en sera venu. Il n'est pas éloigné si, de tous côtés et depuis déjà longtemps, des plaintes s'élèvent sur les "résultats" de l'école neutre ou laïque, et si ces plaintes, comme tout porte à le croire, iront sans cesse en s'aggravant. Non seulement l'école neutre n'a pas donné ce qu'on en attendait, mais elle a donné le contraire." (1)

Mais, dira-t-on, pour les jeunes filles, on doit être plus circonspect? Assurément, on ne forme pas les futures mères françaises d'après les principes de la "morale indépendante?" Nos laïcisateurs ne semblent pas avoir de ces scrupules, si l'on doit en juger par les deux exemples suivants, pris entre mille:

"J'assistais récemment à un examen de jeunes filles, raconte M. Ch. Raudan. "Mademoiselle, demanda sans penser à mal un des examinateurs, veuillez nous parler du "Bajazet" de Racine. — Bajazet, répondit l'enfant d'un ton délibéré, est l'histoire d'un jeune prince, frère du sultan Amurat, qui avait inspiré une violente passion à la sultane Roxane. Mais comme il était de son côté très sincèrement attaché à la jeune Atalide, il résista aux obsessions, etc., etc."

(1) F. Brunetière, *Revue des Deux Mondes*, 1er mai 1898.

“ L'examineur regardait la jeune fille comme s'il eût ignoré lui-même l'histoire de Bajazet et comme si certains mots, prononcés par elle, l'eussent étonné, scandalisé. Bientôt il ne l'écouta plus; enfoncé dans son fauteuil, il parut s'abandonner à une méditation chagrine, et quand l'enfant eut terminé son intrépide analyse, il la congédia en lui disant : C'est parfait, mademoiselle, c'est parfait.

“ Mais après la séance, il vint à moi, et, m'entraînant dans la rue, il se soulagea de toutes les pensées et de toutes les colères qui l'avaient silencieusement agité.

“ C'est insensé! dit-il. Nous forçons ces jeunes filles à apprendre des choses dont le nom même est banni des familles honnêtes. Si ma fille, à moi, se permettait de raconter à ma table une histoire analogue à celle que vient de me raconter cette petite, je la fouaillerais! Comment le bon sens français a-t-il pu accepter une pareille contradiction entre nos mœurs domestiques et nos mœurs scolaires?

“ A la maison, nous exerçons sur nos entretiens le plus sévère contrôle, nous voudrions mettre sur nos lèvres le “ charbon ardent ” du prophète, pour qu'il n'en sortît aucune parole suspecte, capable de troubler la pureté de ces jeunes âmes, et, à l'école, nous leur faisons détailler et admirer les aventures de Roxane.

“ L'embarras et presque la honte que je viens d'éprouver en face de cette pauvre enfant ont été comme une révélation de l'absurdité de nos programmes. Ah! qui aura assez de courage et assez de bon sens pour les réformer, pour les proportionner aux besoins, aux ressources et aux faiblesses de la jeune fille? Qui osera en exclure tout ce qui ne peut pas développer sa raison, discipliner sa sensibilité et son imagination, augmenter son aptitude et son goût pour le soin des enfants et le gouvernement du ménage? ”

Ce fonctionnaire parlait comme un sage! ajoute l'auteur des “ Fruits de l'école sans Dieu, ” qui cite ce fait.

Sous le titre “ Lectures de vacances ”, M. Maurice Talmeyr

publiait dernièrement dans le "Gaulois" un article dont nous détachons ce qui suit :

" Je demandais, il y a quelques années, à la directrice d'une école normale d'institutrices, quels livres et quels journaux elle permettait aux élèves, et elle me répondait d'un air de triomphe :

" Tout . . .

" Tout ?

" Tout . . . Nous donnons à nos jeunes filles une éducation foncièrement républicaine, et elles peuvent tout lire, tout, absolument tout.

" Je lui objectais alors, avec quelque étonnement, qu'il se publiait des choses qui constituaient, tout de même, pour des jeunes filles, même " foncièrement républicaines ", des lectures plutôt étranges, mais elle me répétait encore du même ton satisfait et péremptoire :

" Tout, absolument tout.

" Tout . . . mais c'est que tout . . . Voyons . . . Vous ne voulez pourtant pas dire . . .

" Tout . . . absolument tout.

" Un tout comme celui-là était-il de nature à attirer les familles ? Je ne le crois pas.

" Je vous crois . . . que vous ne le croyez pas.

" Il est clair qu'avec la " morale indépendante ", on arrivera à trouver que la distinction entre livres permis et livres défendus n'a pas de raison d'être, et cette directrice d'école normale, dont les déclarations ont le don de suffoquer un journaliste boulevardier, nous semble être une personne des plus logiques."

Qu'on remarque bien que les faits que nous venons de rapporter ne sont pas des cas exceptionnels, particuliers à certaines localités. Les mêmes causes produisent partout les mêmes effets : le mal est général et a atteint des proportions dont on n'aurait jamais soupçonné l'énormité il y a un quart de siècle. La raison en est que " l'enfant, dans les lycées et collèges de l'État, est confié à des hommes qui ne s'occupent en rien de

former sa conscience, d'élever son cœur, de fortifier son caractère et sa volonté."

"La grande masse des élèves, dit M. Sigwalt, membre du conseil supérieur de l'Instruction publique, ceux-là, quoi qu'on en dise et abstraction faite de l'influence éducatrice de l'enseignement que nous donnons, je ne crains pas d'exagérer en affirmant que ce sont "des enfants moralement abandonnés." (1)

"L'anarchie existe dans le lycée, car c'est bel et bien de l'anarchie que de demander aux familles d'envoyer leurs enfants au lycée pour les y faire élever et de les laisser manquer d'éducation." (2)

M. Clairin, conseiller municipal de Paris et élu président de la commission de l'Enseignement, interrogé à cette même enquête, déclare :

"Un élève entre au lycée. S'il se conduit en enfant tranquille et de bonne conduite, s'il fait ses devoirs à peu près, pas trop mal, mais aussi pas trop bien, il va user ses habits sur les bancs du lycée sans que personne lui dise quoi que ce soit. Entré en huitième, il roulera ainsi jusqu'à la rhétorique et la philosophie, où il arrivera tant bien que mal, pour ainsi dire fatalement, sans que personne se soit jamais enquis de ses goûts et de ses aptitudes. . .

"Ni les uns ni les autres (professeurs, proviseurs, répétiteurs) ne sont aptes à étudier les enfants qu'ils surveillent, à devenir leur ami et leur confident, à analyser leur caractère, à encourager leurs bonnes inclinations, à pétrir leur âme, à en faire des hommes et des citoyens. Pourtant n'est-ce pas là ce que demande le père de famille quand il confie son enfant à des éducateurs?

"Aujourd'hui, nous le répétons, l'enfant est seul dans cette foule: le temps marche, les années s'écoulent sans que personne exerce aucune action salutaire sur lui (3)."

(1) *La Crise universitaire* d'après l'enquête de la Chambre des députés (1899). *Enquête*, t. II.

(2) *Enquête*, t. II.

(3) M. Clairin, *Enquête*, t. II.

M. Doumic, que plusieurs d'entre nous ont connu lors de son passage au pays au printemps de 1898, écrivait dans la "Revue des Deux Mondes" du 15 août 1889:

"Une éducation suppose un principe d'éducation, et vaut ce que vaut ce principe. Pour agir fortement sur la volonté de l'enfant et pour le discipliner, il faut un ensemble de notions bien arrêtées dont la force viendra tout à la fois de leur cohésion et de leur netteté. Il faut une doctrine. . .

"Sur toutes les questions essentielles, le professeur est obligé de s'abstenir. Sur celles-là mêmes qui intéressent la vie de la conscience, il est tenu de n'avoir pas d'opinion et de laisser croire qu'il ne pense rien. Il n'est ni pour ni contre."

C'est-à-dire que ce qui caractérise les écoles de l'Etat est l'absence de toute doctrine; c'est la neutralité absolue; il ne faut donc pas s'étonner si on y élève les enfants dans la pratique de l'athéisme.

Enfin, M. Delafosse, publiant dans le "Gaulois" une étude sur "Hoche", de Déroulède, joué dans l'automne de 1898 à la Porte Saint-Martin, et dans laquelle il félicite chaleureusement l'auteur de "s'être croisé contre l'avilissement de l'âme française", s'écrie: "Il n'y a rien dans notre enseignement, ni dans notre littérature, ni dans nos mœurs, publiques et privées, ni dans les spectacles que la politique étale, rien qui élève dans l'âme de la jeunesse française un autel à l'idéal et lui nourrisse une foi."

Tout commentaire sur les pages qui précèdent serait superflu, et je laisse à mes compatriotes qui veulent sincèrement le bien de leur pays, à tous les pères de famille soucieux de l'avenir moral de leurs enfants, à tirer les conclusions qui découlent de ces statistiques et de tous ces aveux, fruits d'une courte mais amère expérience.

On peut faire suivre à "la banqueroute de la science", et cela sans crainte d'être démenti par les faits, la banqueroute complète du système si prôné des écoles neutres.

“ Une école sans croyance et sans culte n'est pas concevable, il est vrai; mais il faut, pour l'homme public, que l'essai n'en soit pas même possible ”, disait, en 1844, un ministre de l'Instruction publique en France.

En effet, jamais pareille tentative n'a été concevable dans toute l'antiquité païenne. Elle était même regardée avec horreur par les coryphées de l'impiété de la fin du 18<sup>e</sup> siècle. Croirait-on que Voltaire, Diderot, Rousseau, d'Alembert, éprouvaient parfois de ces moments, bien rares il est vrai, où la conscience leur arrachait des aveux les plus inattendus, bien qu'ils missent à nu leur profonde hypocrisie par suite du contraste que ces hommages à la vérité établissaient entre leur conduite et la pensée intime et véritable de leur être. C'est ainsi que Voltaire, dans son “ Dictionnaire philosophique,” prie instamment chaque père de famille de “ préparer une postérité qui connaisse l'Évangile!”

“ Je vous présente un savant ”, lui dit un jour un de ses amis en lui parlant de son enfant, “ il a lu toutes vos œuvres.”

— Tant pis, répondit franchement Voltaire: vous eussiez mieux fait, et il en saurait davantage, si, à la place, vous lui eussiez appris son catéchisme ”, petit livre, dit Pierre Leroux, qui renferme “ toutes les sciences philosophiques et toutes les solutions les plus élevées.”

L'histoire de Diderot enseignant le catéchisme à sa fille est trop connue pour la citer ici. “ Si je savais quelque chose de mieux, dit-il au visiteur qui l'avait surpris pendant qu'il donnait à l'enfant sa leçon de catéchisme, si je savais quelque chose de mieux pour faire de Marie une fille respectueuse, une femme dévouée, une mère tendre et digne, je le lui enseignerais; mais comme je ne connais rien au monde que le catéchisme qui contient tout cela, c'est le catéchisme que je lui enseigne; puisse-t-elle, pour son bonheur et pour le nôtre, croire, aimer et pratiquer tout ce qu'il renferme!”

On peut afficher l'impiété devant le public, prêcher l'irréligion lorsque cela va à l'adresse de gens qui nous sont indiffé-

rents: mais du moment qu'il s'agit des siens, on pense et on agit autrement.

Une mère de famille, qui avait élevé son fils à la manière de l' " Emile " de Rousseau, ayant raison de déplorer la sottise qu'elle avait commise, s'en plaignit un jour amèrement au célèbre philosophe.

— Eh! Madame, qui vous obligeait de suivre ma méthode? En publiant mon livre, j'avais pu espérer qu'on le lirait, mais je ne m'étais pas imaginé qu'il dût y avoir en France quelqu'un assez peu réfléchi pour le suivre."

Ce sont pourtant les aberrations de ce livre qu'on suit aujourd'hui; il n'y a donc rien d'étonnant à ce que tant d'autres mères de famille déplorent les conséquences de l'enseignement sans Dieu.

Jean-Jacques lui-même ayant été chargé de l'éducation du jeune d'Épinay, avait formé un élève dont la perversité précoce fait songer aux jeunes assassins de nos jours, " la multiplicité desquels est un phénomène moral des plus tristement inquiétants." A 15 ans, on fut obligé de le renfermer, parce qu'il avait tenté d'assassiner son père. Nous avons déjà dit que les mêmes causes produisent toujours les mêmes effets: les faits le prouvent. " Il faut, disait M. Guizot, pour que l'instruction primaire soit vraiment bonne et socialement utile, qu'elle soit profondément religieuse."

Eh bien! ce que l'antiquité païenne n'a jamais connu, ce qu'aucun homme public en France n'a jamais cru concevable, les grands et clairvoyants patriotes de la troisième République, qui doivent à dix-neuf siècles de christianisme tout ce qu'il y a de vraiment bienfaisant, de noble et de glorieux dans l'histoire de leur pays, l'ont accompli en dépouillant l'école de son caractère religieux, en ne faisant pas intervenir dans l'œuvre de l'éducation de l'enfance la religion de Jésus-Christ, qui peut seule combattre efficacement les mauvais instincts de notre nature et développer les nobles sentiments de l'âme.

Bien naïf celui qui croirait que l'établissement des écoles de

l'Etat en France peut être attribué à une sincère inspiration patriotique, et que l'on y voulait le bien réel des citoyens. L'esprit qui anime ces laïciseurs est le même partout : les procédés apparemment honnêtes qu'ils emploient ne servent qu'à voiler la mauvaise foi qui en compose le fond. Les lois scolaires actuelles n'ont pas d'autre but, sous le couvert de la neutralité, que de ruiner la foi et de déchristianiser la France (1).

Mais, disent M. Ferry et ses successeurs : " Nous ne sommes point des apôtres d'intolérance dans notre pays ; nous ne prêchons point l'hostilité religieuse ; nous ne voulons que la neutralité dans les écoles."

D'abord " nos législateurs ne font point la guerre aux principes ; leur coutume est de chercher un biais et d'introduire dans leurs lois telle ou telle disposition qui rend absolument illusoire l'usage des libertés qu'ils concèdent (2)." Ils n'ont point, disent-ils, prêché l'hostilité. Mais " cette hostilité, elle est née de la neutralité même : les faits se dressent pour prouver avec évidence que celle-ci découle de celle-là. Un homme neutre est d'ailleurs un phénomène introuvable. Il faut aimer ou haïr, et l'enfant a compris vite, et d'instinct, que l'indifférence en matière religieuse est la haine de la religion. On aurait bien du mal à démontrer, du reste, que l'hostilité n'a jamais été prêchée aux enfants : les christes enlevés de leurs yeux dans les écoles, brisés parfois par des instituteurs impies, transportés ignominieusement dans des tombereaux par le préfet de la Seine, Hérolf, jetés à la voirie par certains maires : les enterrements civils donnés en spectacle par les tuteurs de l'enfance, la participation aux funérailles impies imposée même à ces petits êtres sans défense, les discours, les livres et les exemples, exemples

(1) " Ils veulent faire disparaître la religion catholique dans toute la France." Lettre pastorale de Mgr Isoard, 1899 : " Vous rappelez aux plus oublieux, vous apprenez aux plus inattentifs comment, depuis vingt ans, se sont succédé dans un enchaînement très logique les lois et les mesures administratives édictées en vue de ruiner de fond en comble, parmi nous, la foi chrétienne." (Lettre d'adhésion du cardinal Perraud à Mgr Isoard, 30 décembre 1899.)

(2) Valbert, — *Hommes et choses du temps présent.*

abominables venus de haut, n'ont-ils pas proclamé aux enfants des écoles sans Dieu, que l'école sans Dieu doit être l'école contre Dieu?

“ D'ailleurs, cette doctrine que vous tenez pour un temps sous la loi du secret, elle est dans l'air. On la pratique sans l'avouer : l'enfant la devine. La jeunesse élevée en dehors de toute religion devait logiquement être contre elle. Pour faire nier Dieu à l'enfant, pour lui faire blasphémer son nom sacré, point n'était nécessaire de lui dire : Dieu n'existe pas. Il suffisait d'exclure de ses idées celle de la connaissance de son créateur (1).”

“ Si l'enfant découvre une sorte d'hostilité sourde entre le représentant de la morale laïque et celui de la morale religieuse, il pourra conclure à l'incertitude de toute morale, aussi bien laïque que religieuse ; et ce n'est ni la grammaire et l'orthographe, ni l'arithmétique et le calcul, ni l'histoire, ni la fameuse “ géographie ”, qui pourront l'empêcher de mal faire. Il aura beau apprendre la règle de trois, les caps de la Hollande et les lacs de l'Amérique, l'histoire du vase de Soissons, l'assassinat de Jean sans Peur ou celui du duc de Guise, ses penchants n'en seront pas modifiés (2).”

“ La prétendue neutralité scolaire est une bêtise. Il n'y a pas de neutralité possible. Du moment que l'instituteur n'enseigne pas la religion, il enseigne par là même l'incrédulité ”, dit M. Maret, rédacteur en chef du “ Radical ”, journal parisien.

Qu'il y a longtemps que le divin Maître a réglé cette question de neutralité : “ Qui n'est pas pour moi est contre moi ”, a-t-il dit dix-neuf cents ans passés. Il y a des vérités qui semblent ne pouvoir être jamais comprises et sur lesquelles il faut revenir sans cesse.

Si encore le nouveau système d'instruction répondait aux besoins du pays, ne rompait point l'équilibre des choses, le mal

(1) Bonnot, — *Les Fruits de l'Ecole sans Dieu*.

(2) *Les Jeunes Criminels, l'Ecole et la Presse*, par M. Alfred Fouillée, “ *Revue des Deux Mondes* ” du 15 janvier 1897.

serait moindre, en ce sens du moins que nous n'aurions pas à déplorer le sort de tant de jeunes déclassés qui ne savent que faire de leur personne au sortir de l'école.

Le " Bulletin officiel " de la Préfecture de la Seine, du 25 février dernier, publiait un tableau des emplois vacants dans ses divers services et du nombre des candidats inscrits pour ces emplois. Voici quelques chiffres instructifs :

Les aspirants cantonniers se présentent au nombre de 29,880, alors qu'on ne peut leur offrir que 537 emplois. 1,407 femmes, munies de tous leurs diplômes, demandent des places d'institutrices ; on ne peut en caser que 150 ; pour une d'élue, c'est 8 ou 10 " non classées " qu'on fait tomber dans la misère. On a besoin de 3 répétiteurs, il s'en présente 280. 3,320 hommes veulent être commis de l'octroi ; on leur promet 180 postes. 2,400 désireraient la place de commis au Mont-de-Piété ; il y a 7 places vacantes. Ces exemples pourraient être multipliés. Voici le résultat de l'addition : emplois disponibles dans une année : 1,557 ; candidats, 74,212.

" L'erreur, le crime de nos gouvernants, écrivait en 1897 un des rédacteurs du " Figaro ", a été de faire croire à la foule que l'instruction doit pousser les enfants du peuple à désertir l'atelier ou la ferme, et à devenir des fonctionnaires ou des bourgeois.

" Toute simplicité commença alors à être bannie de la vie ; toute modestie abandonnée. Les artisans renièrent leur métier et les laboureurs eurent honte de la terre. Tous les bienfaits de l'ignorance disparurent peu à peu. Les enfants de ces gens qui étaient déjà ébranlés et détournés de leur nature se mirent à rougir de leurs pères. Des farceurs et des nigauds qui les renforcèrent dans cette erreur proclamèrent qu'enfin l'humanité était émancipée, et que, pour la première fois, les fils du peuple pouvaient s'élever vers de brillantes destinées, grâce à leur intelligence, — comme s'ils en avaient jamais été empêchés.

" Ce furent les commencements de la grande fabrique des ra-

tés. Des usines et des succursales s'élevèrent, sous le nom de lycées, de facultés et d'écoles spéciales. Tous les cerveaux devaient y être pressés dans les mêmes moules, badigeonnés des mêmes vernis. Le public s'y rua, et les familles crédules s'imposèrent des sacrifices pour jeter à la fabrique des enfants qui auraient fait de bons et estimables manœuvres et ne purent même que rarement, et par des coups de chance, faire de mauvais médecins, de fâcheux avocats, d'innombrables fonctionnaires et d'abominables artistes.

“ Enfin, c'est notre propre temps qui trouva le couronnement de tout, l'effrayante conclusion, en décrétant l'instruction “ obligatoire.”

“ L'instruction obligatoire, comme on aurait pu, pendant qu'on y était, décréter obligatoire l'intelligence, ou le chaud ou le froid, ou le bonheur, ou une couleur de cheveux. . .

“ . . . Le nombre des candidatures aux professions dites libérales, devenues les pires des enfers, s'augmente en raison inverse du besoin que l'on a de ces professions; mais la proportion des ratés s'accroît en raison directe de la multiplication des candidats.”

Il ajoute que le nombre de pauvres hères condamnés à une existence misérable, et provenant des lycées, collèges et écoles spéciales, en nombre toujours croissant, était dans la proportion de 100 pour 1 au minimum.

Le fait est qu'il n'y a pas de peste plus effroyable que l'instruction inutile, mal appropriée aux besoins, aux capacités, aux fonctions sociales, une instruction répandue à tort et à travers.

Les petits Français d'autrefois non seulement pouvaient se placer plus facilement, mais ils avaient cinq ou six ans d'avance sur ceux d'à présent. Un garçon de 16 ans qui avait “ une position ” n'était pas alors une curiosité. Et ce n'était ni sur le grec ni sur le latin que l'on gagnait du temps; c'était sur les “ connaissances pratiques.”

Les “ connaissances pratiques ” ne sont pas toutes utiles à tout le monde. Celles dont personne ne peut se passer sont,

au contraire, en quantité assez limitée. On y bornait les anciens écoliers. Les autres "connaissances pratiques", celles qui varient avec le métier qu'on doit embrasser, ne venaient qu'à l'heure de ce que nous appelons la spécialisation. Une bonne part des cinq ou six ans se gagnait ainsi sur les matières de notre "enseignement moderne".

"Notre enseignement primaire, dit encore M. Fouillée, n'est ni assez général dans ses grands principes, ni assez pratique dans ses détails; il se meut dans les intermédiaires, qui sont précisément les inutilités au point de vue moral d'un côté, technique de l'autre."

On possédait encore un autre art anciennement: celui de former des caractères autrement trempés que ceux d'aujourd'hui. On ne séparait pas alors l'instruction de l'éducation qui fait l'homme; on l'"élevait", c'est-à-dire qu'on le faisait monter à ces hauteurs morales qui sont le développement des plus beaux côtés de notre nature.

Quoi qu'il en soit, la sécularisation des écoles par l'État passe pour "la plus précieuse conquête de la troisième République", d'après la "Grande Encyclopédie". Mais il est à remarquer, d'un côté, que la République actuelle n'a guère de conquêtes à mettre à son crédit, et, de l'autre, qu'on trouve imprimées pour la première fois, dans la "Grande Encyclopédie," des choses plus qu'étonnantes.

\* \* \*

Nous avons vu quelques-uns des résultats que la neutralité scolaire, "cette précieuse conquête", a déjà produits parmi la jeunesse contemporaine du vieux pays de nos ancêtres; mais il en est encore d'autres que les laïciseurs n'avaient pas prévus; il convient d'en dire ici un mot, puisqu'ils proviennent au moins indirectement de la neutralité dans l'éducation.

Un de ces résultats dont on parle beaucoup depuis quelques années, que les nations étrangères signalent dans leurs gazettes et que les honnêtes Français (il y en a encore un grand nom-

bre, malgré tout) déplorent, c'est celui de la dépopulation, qui fera bientôt de la France une puissance de deuxième ordre, si elle ne l'est pas déjà.

Le rapport sur le mouvement de la population française que publie le "Journal officiel" de 1898, constate que la tendance de la population à diminuer s'accroît d'un recensement à l'autre.

"Depuis quelques années, l'opinion publique s'est émue de l'état de stagnation de la population française. Pendant la dernière période décennale, en effet, de 1889 à 1898, il s'est rencontré quatre années où le nombre des décès a dépassé celui des naissances, et l'excédent de ceux-là a varié entre 10,000 et 38,000. La dernière année où l'on ait constaté un excédent de décès est 1895; il était de 17,813 unités. . .

"Evidemment, il faut se garder de tirer des conclusions de petites fluctuations annuelles; il faut observer le mouvement de la population sur de longues périodes. Mais pour les dix années 1889 à 1898, l'excédent des naissances sur les décès ne s'élève au total qu'à 281,403 individus; annuellement il est en moyenne de 0.74 par 1,000 habitants, tandis qu'il dépassait 2 pour mille par année moyenne de la précédente période décennale (1879-1888)."

M. le docteur Bertillon, directeur de la statistique municipale à Paris, et dont personne ne peut récuser la compétence, fait à ce sujet ces réflexions bien significatives:

"Le résultat du recensement est navrant. J'y vois avec une profonde douleur, mais avec évidence, la preuve de la disparition prochaine de notre pays.

"L'Allemagne (pour ne parler que d'elle) avait en 1841 à peu près la même population que la France (je parle du territoire actuel des deux pays). Aujourd'hui l'Allemagne compte 14 millions d'habitants de plus que la France.

"Depuis cinq ans notamment l'Allemagne a gagné 3 millions d'habitants, deux fois l'Alsace-Lorraine, et voilà que le "Journal officiel" nous annonce que pendant ces mêmes cinq années

(de 1891 à 1895), notre population a reçu l'augmentation minuscule de 175,027 habitants.

“ Au lendemain de la guerre, en 1873, le nombre des jeunes gens pour le recrutement était presque le même en France et en Allemagne, et la France pouvait espérer de reprendre dans le monde son ancienne situation. Aujourd'hui le nombre des conscrits allemands (450,000) est d'environ un tiers plus fort que celui des Français (300,000), et comme depuis sept ans déjà le nombre des naissances allemandes est double du nombre des naissances françaises, il est fatal que dans treize ans ou quinze ans au plus tard, contre un conscrit français il y aura deux conscrits allemands. . .

“ La France est perdue si on ne réveille pas, par des mesures énergiques, son patriotisme endormi ou peu éclairé. Il faut annoncer à tous la grandeur du danger.”

La “ Revue française de l'étranger ” (1897), constate que l'augmentation annuelle de la population russe a été de 1.45 p. c., dans ces dix dernières années, celle de la population allemande de 1.15, celle de la population austro-hongroise 0.96, celle de la population anglaise 0.35 et celle de la population italienne 0.45, le coefficient, en France, n'a été que de 0.08!

A ce taux, dans cent ans, la Russie compterait 228 millions d'habitants, l'Allemagne 106 millions, l'Autriche, 79 millions, l'Angleterre 65 millions, l'Italie 44 millions, et la France 40 millions seulement.

La réalité est telle que M. de Freycinet, ministre de la guerre, a dû déclarer à la Chambre des députés, en 1899, qu'il fallait renoncer à faire concurrence à l'Allemagne pour les effectifs militaires. Jusque-là, la France avait soutenu la lutte. A chaque augmentation de l'armée allemande, elle répondait par un accroissement égal de la sienne. Pour l'avenir, elle devra se résigner à ne plus atteindre la force numérique de ses voisins. Depuis la dernière guerre, l'Allemagne a pris une telle avance de population sur la France, qu'il est devenu impossible de lutter avec elle. M. de Freycinet a dit très sagement que

l'Allemagne avait une supériorité qu'on ne pouvait plus désormais lui enlever : celle de la population. Cette supériorité-là fait celle de son armée. Le militarisme actuel, qui est d'ailleurs le recul de la vraie civilisation, constitue donc pour la France un des plus redoutables dangers, puisqu'en fin de compte, le résultat final, dans cet ordre de choses, doit dépendre de l'accroissement de la population. C'est la déchéance sociale et militaire de la nation.

En 1700, selon M. Levasseur, un éminent statisticien français, la France, alors gouvernée par d'abominables tyrans, comptait 38 pour cent dans la population des grandes puissances de l'Europe ; aujourd'hui, le chiffre est réduit à 13 pour cent. Et dire qu'on avait presque fini par nous persuader, nous, Canadiens, que la France n'existait que depuis 89.

D'après une statistique toute récente, on compte en France 2,000,000 de ménages n'ayant pas d'enfant, 2,500,000 en ayant un, 2,300,000 en ayant deux, 1,500,000 en ayant trois, 1,000,000 en ayant quatre, 550,000 en ayant cinq, 330,000 en ayant six, et 200,000 environ en ayant sept et au-dessus.

En même temps que le nombre total des naissances diminue sans cesse, celui des naissances illégitimes suit une marche progressive, accusant, chaque année, une dépravation croissante des mœurs : il a doublé depuis quinze ans ! A Paris, il est de 25 pour cent.

Inutile d'ajouter que les populations les plus infécondes sont celles des villes qui sont en même temps les moins religieuses. A Paris, par exemple, le chiffre des décès excède celui des naissances, et si les campagnes n'étaient pas là pour combler les vides créés ailleurs, la France n'existerait plus dans un siècle.

Que peut-on espérer lorsque l'on ne veut de l'existence que ses plaisirs sans ses devoirs !

“ Plusieurs correspondants m'écrivent, dit Jules Simon, que la grande cause du mal dont je me plains (la dépopulation), c'est le luxe.

“ Nous disons encore, par une sorte d'habitude, que la Fran-

ce est très riche, qu'elle a de grandes économies dans les bas de laine. Dans ma jeunesse, on passait pour un prodigue quand on dépensait tout son revenu. Il y avait tant pour le nécessaire, tant pour ce qu'on appelait les menus plaisirs, qui étaient très menus en effet, et tant pour le bas de laine. Le crédit, qui a été un grand moyen de progrès pour le travail et l'industrie, a causé des ravages dans l'économie domestique. On a commencé par consommer le revenu tout entier; puis on a vidé le bas de laine; puis on a emprunté, les uns pour vivre, les autres pour jouir; aujourd'hui, les trois quarts de la population vivent sur le revenu de l'année prochaine. Le luxe est devenu un besoin. Les États et les particuliers se tirent de là par un certain nombre de krachs et de banqueroutes, qui éclatent de loin en loin et rétablissent une sorte d'équilibre. . .

" Il n'y a plus de classes. Tous les gens " d'un certain monde " veulent faire figure, quel que soit l'état de leur caisse. . . Cela descend très bas dans l'échelle sociale. . .

" Et tout ce monde, du haut en bas, calcule la perturbation qu'amènerait dans son existence la venue d'un héritier. On dit en bas: Avec quoi le nourrir? On dit en haut: Avec quoi le doter? Hélas! les ouvriers des villes disent trop souvent: Où le mettre? " . . .

Inutile de tirer de tout ceci la conclusion qui s'impose: elle est déjà dans l'esprit du lecteur.

" Les provinces les plus prolifiques, dit M. Paul Leroy-Beaulieu, sont celles qui ont conservé le plus de fidélité aux anciennes croyances. Si les préceptes religieux étaient observés dans le mariage, la natalité française, au lieu d'être restreinte à 850,000 ou 880,000 naissances par année, monterait certainement à 1,200,000 au moins (1)."

Sans doute le régime des successions, qui détruit l'autorité paternelle, la répartition très défectueuse des impôts, qui sont d'autant plus élevés que les enfants sont plus nombreux, peu-

(1) *La Question de la Dépopulation et la Civilisation démocratique*, " Revue des Deux Mondes," 15 octobre 1897.

vent être regardées comme des causes de la dépopulation; mais la raison principale est celle qu'en donne le célèbre économiste français; c'est la conclusion dernière à laquelle il faut toujours revenir, en dépit du jargon scientifique des sociologues. On a beau courir le monde, il faut toujours finir par rentrer sous la tente.

“ Voyez-vous, disait, il y a quelques mois, un de nos plus célèbres contemporains, il est une règle que j'ai constamment vérifiée et qui ne souffre pas d'exceptions. Partout où le Christianisme est vivace, les mœurs se relèvent; partout où il languit, elles s'abaissent. C'est l'arbre où fleurissent les vertus humaines, sans la pratique desquelles les sociétés sont condamnées à périr. Je vous prie, si vous me faites parler, de le proclamer expressément: on démoralise la France en lui arrachant la foi; en la déchristianisant, on l'assassine. Il n'y a point de sauvegarde sociale hors des vérités du Décalogue (1).

Mais ce mal social de la dépopulation serait encore plus profond et plus lamentable, paraît-il, qu'on serait porté à le croire tout d'abord.

“ Des confidences de divers genres nous apprennent, hélas! dit un publiciste français justement alarmé de cet état de choses, que, au milieu des calculs égoïstes qui tendent de plus en plus à restreindre les familles, l'alcoolisme, avec son stimulant inconscient, reste le principal agent de recrutement de la population. Ce que la prétendue raison refuse, l'ivresse le fait. C'est la classe ouvrière, en général, qui maintient, à la ville et à la campagne, la population dans un état d'équilibre, à peu près égal, entre la naissance et la mort. Mais trop souvent cet équilibre se réalise dans les plus mauvaises conditions. La vie est viciée en même temps qu'elle est donnée.

“ Si la population ne diminue pas encore, elle continue de dégénérer. De tous côtés, on signale l'influence pernicieuse

(1) Paul Bourget, — *La Semaine catholique de Sèez*. (L'éminent écrivain, qui a été irréligieux, parle donc avec connaissance de cause. D'ailleurs toute l'histoire nous prouve que la diminution de la foi, de la religion et du patriotisme chez un peuple a toujours été un signe d'affaiblissement et de mort.)

de l'alcool sur la constitution et la santé des enfants. L'alcoolisme alimente et tue la race à la fois.

“ En dehors de ce triste principe de fécondité, si l'esprit chrétien qui anime heureusement encore un grand nombre de familles venait à s'affaiblir, il n'y aurait plus que des causes très promptes de déchéance de la population. Le nombre des mariages n'augmente pas. L'état social contribue à les rendre de plus en plus difficiles. Les idées et les habitudes nouvelles du siècle ne les favorisent pas. On compte à peine sept mariages, par an, pour mille habitants. Et parmi ces mariages, la moitié sont stériles ou restreints au plus petit nombre d'enfants.

“ Le crime n'en est que plus grand de ces gouvernants et de ces législateurs qui, au milieu de tant de causes d'affaiblissement national, s'acharnent à détruire l'esprit religieux, sans crainte de tarir en même temps la principale source des mariages prolifiques. Le christianisme est encore le plus grand soutien de la France. C'est lui qui empêche la décomposition sociale et arrête la décadence; c'est lui qui fait les vertus et les familles.

“ Il n'y a pas de politique plus coupable et plus anti-nationale que de le combattre et de le persécuter. Et quand on considère que c'est celle de la troisième République depuis vingt ans, on ne peut s'étonner de ce double résultat, constaté par les statistiques officielles: l'accroissement de la criminalité et la diminution de la population.”

\* \* \*

On sait que la doctrine de l'indissolubilité du mariage est formellement proclamée dans l'Évangile, et l'Église en maintenant ce précepte en force sauvegardait ces principes de moralité, de civilisation, d'honneur, qui font toute la grâce et la dignité des nations chrétiennes.

Il semble étrange qu'on ait réussi à abolir cette loi en France; mais ce qui est incroyable, c'est que ce soit quelqu'un de souche étrangère au pays, un individu d'origine juive, paraît-il, qui soit

parvenu à imposer sa loi du divorce . . . à la France, loi qui fut votée par la Chambre des députés en 1882, et par la Chambre haute le 27 juin 1884. Ce fait serait incompréhensible si nous ne savions pas qu'aujourd'hui, dans la patrie de Jeanne d'Arc, juifs, francs-maçons et autres mauvais Français sont toujours sûrs de s'entendre du moment qu'il s'agit de témoigner le mépris qu'ils portent à la religion chrétienne, d'enlever une liberté à l'Église, de violer un de ses droits. " Ils n'ont même plus la pudeur de cacher dans l'ombre des loges les tendances impies " dont ils font preuve; la témérité de leurs agissements se retourne contre eux pour en démasquer la perfidie.

Quoi qu'il en soit, le projet de législation en une matière si grosse de conséquences pour les mœurs étant présenté par le député Naquet, " libre penseur dès l'enfance " et révolutionnaire notoire, aurait dû, pour le moins, mettre les Chambres en très grande défiance. En d'autres temps, on se serait senti le cœur mordu par l'indignation; mais les laïciseurs de la troisième République n'ont point de ces susceptibilités touchant l'honneur national, et ils s'occupent plus volontiers à décréter des lois pour éteindre dans la conscience publique, sans paraître y mettre aucune tyrannie, comme on a fait pour les enfants dans les écoles, le reste d'influence que le Christianisme pouvait encore y exercer, que de songer aux moyens de protéger les bonnes mœurs.

L'application de la loi Naquet, dit un moraliste, fait que " l'union libre remplace peu à peu le mariage. Elle détruit la famille Elle livre sans défense l'homme à l'alcoolisme, la femme à la prostitution et l'enfant aux vices précoces. C'est évidemment une défaite pour les vieilles idées religieuses dont certains philosophes saluent avec joie la disparition. Plus vite sans doute encore que l'école, la législation du divorce accomplit, au moins à Paris, la déchristianisation de la France. Mais elle précipite aussi sa décadence matérielle, morale, cérébrale, musculaire, intellectuelle.

" Des faits comme celui que je signale projettent des lueurs

inquiétantes sur tout un état social. Ils tuent la confiance en l'avenir. Ils rendent pacifiques, très pacifiques, hélas!

Si nous jetons maintenant un coup d'œil sur la statistique des divorces de 1886 à 1897, on voit que le chiffre des couples qui ont été déliés ne suit qu'une proportion ascendante :

1886	.....	2,950	divorces
1887	.....	3,636	"
1888	.....	4,708	"
1889	.....	4,786	"
1890	.....	5,457	"
1891	.....	5,752	"
1892	.....	5,772	"
1893	.....	6,184	"
1894	.....	6,419	"
1895	.....	6,743	"
1896	.....	7,051	"
1897	.....	7,460	"

Donc, augmentation constante, sans qu'aucune oscillation rétrograde se soit produite un seul instant. Dès 1888, le chiffre de 1885 était dépassé, et dès 1894, celui de 1886 était doublé.

A Paris — la Ville-Lumière — on compte un divorce pour quinze mariages.

\* \* \*

Un autre mal qui excite les plus vives inquiétudes chez les Français soucieux de l'avenir de leur race, c'est l'abus de l'alcoolisme, " qui étend de plus en plus sa gangrène au sein du corps social." Cet excès, nous l'admettons, peut provenir de causes diverses; il peut être attribué jusqu'à un certain point à l'insuffisance des mesures législatives, et à l'ignorance d'un trop grand nombre des effets désastreux que produit l'usage de l'alcool. Mais la cause la plus générale de ce vice, comme

de tous les autres d'ailleurs, est que l'alcoolique ne résiste guère ou point du tout aux entraînements de son penchant tyrannique, parce qu'il ne croit pas et ne prie point. Ce qui fait l'homme faible, ce qui le rend malheureux, ce sont les mauvaises passions, qui ont leur racine dans l'âme; guérissez l'âme et tous les maux disparaîtront: c'est le propre de l'Eglise catholique d'appliquer ce remède; c'est même la raison d'être de son existence, et en faisant du bien aux âmes, elle assure le bonheur des familles et la prospérité des Etats.

Mais quand on dépense une partie du temps et des ressources que l'on devrait employer au bien de la France à détruire l'influence de cette même Eglise, à miner son autorité, à amoindrir le prestige de ses ministres, on est bien coupable; quand l'exemple de l'impiété ou simplement de l'indifférence religieuse part de haut, le peuple se laisse bientôt gagner par l'irrégion et cède avec d'autant plus de facilité aux attrait du mal qu'il subit moins que les gens en place l'influence du milieu qui retient encore ceux-ci dans une certaine apparence d'ordre.

“ La religion est-elle, en vérité, ce que disent les prêtres? On en peut bien douter, puisque les maîtres de la nation, ceux qui sont les élus des élus du peuple affectent de n'y point croire et en écartent toujours les enseignements et les pratiques.” Absurde est ce raisonnement, direz-vous. Pourtant il existe obscurément dans maint esprit borné. Parce qu'il est absurde, il a son influence et entraîne des foules.

Il y a quarante ans, les Français ne connaissaient pas les alcools industriels, impurs, funestes d'aujourd'hui, qui empoisonnent le sang et brisent le cerveau. Surtout, on buvait moins d'absinthe.

A cette heure, c'est la France qui détient le record de cet article. Elle consomme à elle seule plus d'absinthe que le monde entier.

La production alcoolique en France a presque triplé depuis ces trente dernières années pour une population qui, on l'a vu, est loin d'avoir suivi pendant ce même espace de temps une marche parallèle ascendante.

En 1870, le fisc en évaluait la quantité à 882,790 hectolitres; en 1880, 1,313,829; en 1890, 1,662,801. En 1898, enfin, l'on n'a pas moins compté de 1,865,000 hectolitres d'alcool.

Et il ne s'agit ici, qu'on le remarque bien, que de l'alcool imposé. Si l'on y ajoute, et l'alcool consommé par les récoltants bouilleurs de cru et l'alcool introduit par la contrebande, on arrive aisément à un total de "deux millions" d'hectolitres d'alcool, offerts chaque année à la consommation des Français. L'usage habituel de l'alcool, même chez les personnes qui ne se sont jamais enivrées, affaiblit l'organisme et le rend incapable de résister efficacement aux maladies les plus légères.

Les enfants d'alcooliques sont voués d'avance à toutes les dégénérescences nerveuses, et on est presque réduit à se féliciter de ce que les unions de ces malheureux soient généralement infécondes.

C'est l'alcool qui peuple les maisons d'aliénés, et qui recrute pour moitié la clientèle des prisons.

"La ruine de la santé, la perte des épargnes, la suppression de l'aptitude au travail, la désagrégation fatale, puis l'extinction de la famille, finalement la dégénérescence de la race et le découronnement de notre précellence nationale, telles sont les belles résultantes de l'alcoolisme. La prophylaxie la plus élémentaire exige donc que nos intérêts et notre avenir ne dépendent pas éternellement de cette question: un jour ou l'autre, il faudra bien arriver à interdire la fabrication et la vente de toute boisson notoirement néfaste à l'organisme, si nous voulons arrêter la dépopulation et la dégénérescence qui pèsent sur notre malheureux pays..."

Voilà ce que constate un des derniers numéros du "Journal de la Santé", de Paris.

Il n'est donc pas étonnant que la folie ait suivi, à son tour, une marche ascendante à peu près parallèle à l'accroissement de la production d'alcool.

En 1877 cette production dépassait le million d'hectolitres et on comptait 21,962 aliénés; en 1892 le nombre de fous attei-

gnait 58,753, tandis que celui des hectolitres d'alcool arrive à 1,735,367.

Le docteur Legrain a eu la patience d'étudier 215 familles alcooliques ayant fourni un total de 814 descendants, répartis dans trois générations, et voici ce qui est arrivé de ces 814 individus :

427 sont devenus alcooliques à leur tour ; 60 pour 100 présentaient des signes trop certains de dégérescence physique et intellectuelle ; 14 pour 100 sont tombés dans le crime ; 22 pour 100 ont été emportés par des convulsions infantiles ; 17 pour 100 ont abouti à l'épilepsie et 19 pour 100 à l'aliénation mentale.

Les chiffres que l'on vient de lire suffisent à justifier les conclusions du docteur Legrain, déclarant :

“ Un peuple qui s'alcoolise et qui, par suite, fait souche de dégénérés, d'idiots, d'épileptiques, d'aliénés, est un peuple qui s'étiolé. Un peuple alcoolisé, en somme, est une peuple en voie de disparaître.”

C'est à cette diminution dans la natalité et à ce dépérissement de la race qu'il faut attribuer l'ajournement de la formation des quatrièmes bataillons l'année dernière. Le fait méritait d'être remarqué, au moins en raison des causes qui le produisaient. Les formations projetées ne pouvaient avoir lieu, parce que le contingent à incorporer en 1899 était insuffisant. D'une part, le nombre des conscrits était plus faible que les années précédentes et, de l'autre, sur l'ordre venu du ministère, on avait mis plus de soin à écarter les jeunes gens impropres au service. Il en est résulté que le contingent de l'année est inférieur de 23,000 hommes aux prévisions établies en 1898.

Comme on le voit, c'est l'existence même de la patrie française qui est actuellement en jeu. Ceux qui ont la charge du pouvoir feraient bien mieux de s'occuper des dangers réels qui menacent le pays que de mener tapage autour de prétendus périls de la République. Du moins, ils éviteraient de se rendre ridicules et conserveraient le bon renom de la France à l'étranger.

Finissons cette partie si attristante de notre enquête par un dernier rapprochement: le nombre des suicides en France est proportionnel à peu près partout au nombre des divorces.

De 1827 à 1830, il y a eu en moyenne 1 suicide pour 28,268 habitants;

De 1886 à 1890, 1 suicide pour 4,500 habitants;

En 1896, on comptait un suicide par an sur 3,800 habitants environ, c'est-à-dire qu'on se suicide cinq fois plus en 1896 qu'en 1830.

Cela fait au moins dix mille suicides par an.

Quelles sont les causes de cette situation?

M. Tarde, chef de la statistique criminelle en France, écrit à ce sujet:

“ Les causes auxquelles on doit attribuer en France les suicides et les cas de criminalité, sont en majeure partie les mêmes que ceux qui permettent d'expliquer la diminution des naissances et par conséquent le dépeuplement de la France.

“ Quelles sont ces causes?

“ En premier lieu, que la génération actuelle vit et étend de plus en plus l'irréligion par la propagation de doctrines et de préceptes qui chassent la morale des ménages et détruisent plutôt le cercle familial au lieu de le remplacer.

“ En second lieu, on veut toujours s'élever plus qu'on ne peut sur l'échelle sociale, de là la nécessité de nouveaux besoins, qui rendent la vie plus chère et ne permettent plus de tenir l'équilibre dans les comptes du ménage.

“ En troisième lieu, non pas l'accroissement des misères, mais bien l'état stationnaire de la fortune de chacun et qui ne répond nullement ni à l'aspiration, ni à la convoitise, ni au désir.”

Ce fonctionnaire ne peut s'empêcher d'avouer que c'est l'irréligion qui est la cause première des maux qui frappent notre monde actuel.

Il continue sa démonstration en écrivant que sur 100 enfants criminels en France, il y a 87 élèves fréquentant les écoles neutres contre 13 qui fréquentent les écoles religieuses.

Pourquoi l'irréligion est-elle devenue plus générale parmi la génération actuelle? Parce que " si, depuis 25 ans, l'incrédulité a fait tant de progrès dans le peuple, c'est que, depuis 25 ans, nos gouvernants intellectuels ou politiques ont été plus ou moins hostiles à toute idée religieuse, et se sont servis de leur autorité pour laisser croire que la foi, la piété, est une marque d'infériorité de culture (1)."

Et pourquoi, en France, l'irréligion est-elle la cause des maux qui frappent le monde contemporain? Parce que, depuis vingt ans surtout, les gouvernants politiques de ce pays se sont servis de leur autorité pour élever la génération présente d'après un système d'écoles d'où ils ont rigoureusement banni " la foi chrétienne qui est la grande partie d'ailles, indispensable pour élever l'homme au-dessus de lui-même, au-dessus de sa vie rampante et de son horizon borné, pour le conduire à travers la patience, la résignation et l'espérance, jusqu'à la sérénité, pour l'emporter par delà la tempérance, la pureté et la bonté jusqu'au dévouement et au sacrifice. Il n'y a que le Christianisme pour nous retenir sur notre pente fatale, pour enrayer le glissement insensible par lequel incessamment et de tout son poids originel notre race rétrograde vers ses bas-fonds " (Taine). Parce qu'on a enseigné à la jeunesse, qui maintenant forme le monde d'aujourd'hui, toutes choses, excepté celle qui pouvait former son cœur, sa conscience et ses mœurs: chose que le Christianisme seul peut accomplir, s'il faut en croire, non pas la casuistique de nos laïciseurs fin de siècle, mais l'expérience des faits, l'histoire du monde tout simplement. " Nous sommes allés jusqu'au bout de notre folie; nous avons rêvé une morale sans sanction et sans obligation. Hélas! ce serait la fin de toute morale et, par conséquent, de tout bonheur, la révolte des appétits, le déchainement de la bête humaine, l'état sauvage. Et dès aujourd'hui, quand d'atroces logiciens proclament la liberté du crime, éperdus, épouvantés de notre œuvre, nous sommes forcés de recourir aux lois d'exception et aux échafauds " (Cop-

(1) Recolin, — *L'Anarchie littéraire*, Paris, 1898.

pée). “ Depuis que nous sommes un peuple sans Dieu, avouet-on encore, nous avons achevé de nous affaiblir, de nous diviser, de nous dégrader. Nous tombons de jour en jour, nous nous dissolvons dans la bêtise et l’immoralité; nous perdons un à un tous les bons sentiments de fraternité, d’union, d’honneur, qui font un peuple; nous cessons d’être une grande nation.”

“ Lorsqu’on affaiblit le sentiment religieux qui élève l’âme, qui l’ennoblit et y imprime profondément les notions du juste et de l’honnête, l’homme décline et s’abandonne aux instincts sauvages et à la recherche unique des intérêts matériels d’où résultent, comme conséquence logique, les rancunes, les dissensions, la dépravation, les conflits, la perturbation du bon ordre; maux auxquels ne peuvent remédier sûrement et pleinement ni la sévérité des lois, ni les rigueurs des tribunaux, ni même l’emploi de la force armée ”, écrivait le dernier successeur de saint Pierre dans une récente encyclique au peuple italien.

Comme tout s’oublie! Voilà deux mille ans que Cicéron disait: “ Si l’on ôte de la société des hommes la piété et la religion, on y verra bientôt régner le désordre et la confusion. En ôtant la piété du monde, on en bannirait la bonne foi et la justice, cette vertu si excellente; on briserait tous les liens de la société, on détruirait la société elle-même.”

Ce sont là des vérités aussi vieilles que le monde, et l’expérience, comme le dit Malebranche, devrait bien convaincre ceux qui ne veulent pas consulter la raison.

Aux effets produits par les écoles neutres, il faut joindre ceux causés par ces centaines de journaux acharnés à détruire ce qui reste de morale et de vérité: la presse licencieuse est un des fruits directs de la morale laïque.

“ Grâce aux récits des journaux, a dit Maudsley, l’exemple du crime devient contagieux: l’idée s’empare de l’esprit faible comme une sorte de “ fatum ” contre lequel toute lutte est impossible.”

Une certaine presse a le don de représenter les actes immoraux sous de telles couleurs, qu'il semble qu'elle veuille les glorifier ou les excuser; elle altère, par le fait même, avec l'opinion publique, la conscience publique. Aux récits de crimes réels ou imaginaires, déjà suffisants pour souiller les imaginations, on ajoute des représentations figurées, qui deviennent une source directe de suggestion, surtout pour les enfants et les jeunes gens. Que de criminels ont avoué que non seulement l'idée de leurs crimes leur était venue de la lecture des romans et des journaux, mais qu'ils y avaient appris en même temps les moyens de l'exécution.

“ Le feuilleton obscène ou sanguinaire, dit encore M. Fouillée dans son article sur “ Les jeunes criminels, l'École et la Presse ”, est, en province comme à Paris, un des principaux agents de la démoralisation populaire. Les criminologistes s'accordent à soutenir que la littérature ordurière agit avec une violence toute spéciale sur les dégénérés et devient ainsi une cause de criminalité. Heureux quand l'excitation n'est pas directe!... Oubliant que la littérature “ façonne petit à petit l'idéal d'un peuple ”, notre gouvernement est l'unique au monde, qui, sous prétexte de liberté, s'abstienne d'attaquer les publications immorales. Les libres pays d'Amérique ne tolèrent pas ces outrages par écrit à la pudeur publique. Et cependant, on l'a mainte fois montré, c'est le gouvernement seul qui pourrait ici agir avec efficacité: livrés à leurs seules forces, les particuliers sont impuissants contre la vaste action, d'un caractère essentiellement social, exercée par le “ quatrième État.”

“ ... Un sentiment que les étrangers nous reprochent de ne pas avoir naturellement, de ne pas cultiver par nos mœurs, de ne pas sauvegarder par nos lois, c'est le respect. En Angleterre, la presse se respecte et respecte les autres. Cette supériorité tient d'abord aux mœurs: l'Anglais ne veut pas être trompé ni corrompu par son journal, mais éclairé et “ informé ”; les articles, non signés, sont écrits avec plus de désintéressement; mais la loi renforce les mœurs en punissant la diffamation et

l'obscénité de peines et d'amendes si considérables que le journal peut être ruiné du coup. Mettre l'intérêt même du bon côté, tout est là; en France il est du mauvais.

“ Permettre de tout dire et de tout écrire, ajoute-t-il, contre les lois, contre les mœurs, contres les hommes, en ne se réservant de punir que les “ actes ” une fois accomplis, c'est, a-t-on dit, attendre l'explosion d'une mine après l'avoir laissé charger et allumer sous ses yeux. A notre époque de criminalité croissante, les idées sont trop explosives pour que l'on ne considère pas déjà comme des actes celles qui sont une provocation à des crimes et délits. Tel article ou tel roman sont des “ actes ” cent fois pires qu'un viol ou un assassinat, car ils en feront commettre une série. Par malheur, le journal est aujourd'hui, dit M. Bonzon, “ le soutien des gouvernements; comme le “ marchand de vin est le grand électeur. Quiconque les mé-  
“ contente y trouve sa perte; et c'est pourquoi ni contre l'alcoo-  
“ lisme, ni contre la pornographie, le gouvernement, quel qu'il  
“ soit, ne songe à engager la lutte.” Ainsi les intérêts moraux du pays se trouvent sacrifiés à des intérêts de secte politique; péricule la France plutôt que notre parti!”

\* \* \*

Quelques jours après l'adoption de la loi Ferry sur l'enseignement (juillet 1882), le Parlement, par son vote, consacrait à tout jamais l'anéantissement de l'influence française en Égypte.

Une colonie française, formée des compagnons de Méhémet-Ali à M. de Lesseps, à Mariette et à M. Maspero avait, par l'effet naturel des services rendus, assuré à notre ancienne mère patrie, sur les bords du Nil, une prépondérance indiscutable, une sorte de suprématie morale que personne en Europe ne songeait plus à contester. Tous les gouvernements qui s'étaient succédé en France depuis 60 ans avaient veillé avec sollicitude sur cette situation; la troisième République, qui venait de remporter dans l'établissement des écoles neutres, “ la plus précieuse de ses conquêtes ”, non seulement ne sut profiter de la

brillante perspective qui lui avait été ainsi faite, mais sacrifia volontiers, sans trop se rendre compte de ce que l'on perdait, tous droits acquis, laissant en réalité l'Angleterre maîtresse de s'établir en Égypte : ce qu'elle n'a pas manqué de faire.

Cette éviction de la terre égyptienne constitua pour la France un immense désastre, plus regrettable encore, à un certain point de vue, que celui de 1870. Je ne puis raconter ici en détail les circonstances de ce douloureux événement. Qu'il suffise de dire qu'au moment de cette malheureuse abdication, c'était la France qui, de fait, possédait et gouvernait l'Égypte par ses savants, ses artistes, ses ingénieurs, ses commerçants, et l'œuvre grandiose de M. de Lesseps aurait fini par faire de l'Égypte une véritable conquête française, — une France pharaonique. Or la France possédant d'un côté l'Égypte, l'Algérie au nord et partie de la Sénégambie à l'ouest, c'était assurer sa domination sur la moitié du continent africain : Barka, Tripoli, la Tunisie, le Maroc, le Sahara et le Soudan tout entier ne pouvaient échapper à son influence, et auraient fini dans un temps plus ou moins rapproché par former un immense empire français qui n'aurait jamais connu la honteuse reculade de Fachoda.

Et voyez comme on raisonnait juste à cette époque.

“ Il faut pourtant, objecteront ceux qui gardent encore les préjugés d'autrefois que, chez tous les peuples avec lesquels nous sommes en relation, nos nationaux, s'ils sont menacés dans la sécurité de leur personne ou lésés dans leurs intérêts, trouvent quelqu'un qui, parlant au nom de la France, ait le droit et le devoir de s'interposer en leur faveur, quelqu'un qui puisse, au besoin, les envelopper des plis du drapeau. A quoi l'on répondra, comme on l'a dit déjà brutalement dans les réunions publiques et à mots couverts en plus haut lieu, que les Français n'ont qu'à rester chez eux. . . (1).”

N'est-ce pas que c'était intelligent ?

(1) *Revue des Deux Mondes*, 1<sup>er</sup> octobre 1882.

On parle bien des colonies que la France a acquises en ces derniers temps, mais on parle encore plus de "colonies sans colons, mais beaucoup d'administration (1)." C'est qu'en effet les Français restent chez eux, en train de s'user et s'éteindre au milieu des discordes civiles.

L'Égypte est aujourd'hui terre anglaise; elle fait bel et bien partie de l'empire colonial de l'Angleterre, et personne en Europe ne paraît plus songer à lui en contester la jouissance. En perdant l'Égypte, nous avons perdu, dit M. Delafosse, alors député à la Chambre française, notre influence, notre crédit, notre prestige, notre personnalité, notre nom en Orient.

Comme on le voit, l'abaissement de la France coïncide avec la ruine des idées religieuses. L'Angleterre a maintenant remplacé la nation qui avait toujours été considérée, depuis le temps des croisades, comme la protectrice naturelle des chrétiens dans ces lointaines contrées. L'Angleterre, la religieuse et de plus en plus catholique Angleterre, qui garde avec un soin jaloux son héritage d'éducation chrétienne qui continue à faire d'elle une race forte et virile, étend maintenant son empire sur l'univers.

Alger et Fachoda donnent une idée assez juste de la France de la première partie du siècle d'avec celle qui finit. En 1828, l'ambassadeur français à Londres répondait au premier ministre anglais qui lui disait que l'Angleterre pourrait bien s'opposer à l'expédition d'Alger:

(1) Voir le *Correspondant*, 1897, article de M. de Nadaillac sur "la Colonisation."

Voir également *L'œuvre coloniale de la troisième République*, par le comte de Villebois-Mareuil, dans le "Correspondant," numéros du 10 et du 25 décembre 1899, où, dit-il, "la place du fonctionnaire a gagné nos colonies comme une naturelle invasion du produit où nous excellons, ou plus exactement d'un mal qui nous consume." C'est ainsi que dans la Cochinchine, par exemple, on comptait une vingtaine de colons véritables en 1894 pour 1,646 fonctionnaires; l'auteur en donne la liste. En 1897, la colonie française du Cambodge ne dépassait pas 100 personnes, et on y maintenait 116 fonctionnaires. L'Angleterre gouverne aux Indes une population de 250 millions d'habitants avec 1,000 fonctionnaires du service civil.

C'est aussi dans cet article qu'il est question de "l'aplatissement diplomatique qui équilibre à l'extérieur la honte de la tyrannie maçonnique que la France supporte à l'intérieur."

— Excellence, répondit brusquement l'ambassadeur, faites ce que vous voudrez; nous nous fichons de vous.

Alors la tête se relevait d'elle-même avec fierté lorsque l'on disait: " Je suis Français ". Après Fachoda, il a fallu la tenir bien basse pour cacher la rougeur de la honte qui en couvrait la face. Et pourtant l'évacuation de Fachoda, sur un simple signe de l'Angleterre, fut un acte opportun; la guerre aurait été le dernier terme de la témérité. " La guerre avec l'Angleterre, disait à ce sujet l' " Autorité ", nous mettrait dans la position de l'Espagne vis-à-vis l'Amérique: nous nous battrions héroïquement, mais nous serions défaits." C'est que, voyez-vous, le temps n'est plus où la France pouvait lutter, avec des chances égales de succès, contre la Grande-Bretagne pour la suprématie de l'expansion coloniale.

Mais c'est surtout à l'armée catholique que la France doit la plus grande part d'influence qu'elle possède encore en Orient.

Cette armée, qui comprend missionnaires, frères enseignants et sœurs de toutes dénominations, compte de 72,000 à 73,000 soldats.

Ce chiffre total est donné par Mgr LeRoy, des Pères du Saint-Esprit, dans son rapport lu au dernier congrès catholique à Paris.

Sur ce nombre, la France à elle seule, fournit les trois quarts, savoir: 12,000 missionnaires sur 18,000; 4,800 frères sur 6,000; 33,600 religieuses sur 42,000.

De plus elle fournit les deux tiers du budget de la Propagation de la Foi, la moitié du budget de la Sainte-Enfance, et le budget entier des Écoles d'Orient ainsi que de l'Œuvre apostolique.

Ces religieux et ces religieuses donnent aux catholiques indigènes l'amour de la patrie française. Si le gouvernement comprenait qu'il est de son intérêt de seconder l'action de ces éducateurs chrétiens, quel élan il imprimerait au progrès de la civilisation dans ces lointaines contrées, et avec quelle autorité il assurerait sa suprématie morale dans tout le Levant.

Au lieu de cela, il laisse ces ouvriers évangéliques à leurs propres forces, restreint leur action, les persécute même.

L'empereur d'Allemagne a profité de ce mauvais vouloir du gouvernement français pour agrandir la sphère d'influence de son pays dans ces contrées au détriment de l'influence française, et c'est dans ce but qu'il fit son voyage de Palestine en 1898. Le consul général de France n'a eu qu'une attitude effacée, n'a joué qu'un rôle subalterne dans cette circonstance. Au lieu de recevoir lui-même, au nom de la France, ce pèlerin couronné qui ne pouvait se prévaloir à Jérusalem d'aucun titre, d'aucun droit particulier, c'est lui qui a été reçu, comme un résident quelconque, par l'empereur allemand.

Longtemps, la prépondérance de la France y avait été souveraine, à la faveur de ce protectorat catholique, qu'elle exerce dans tout l'Orient et en vertu des traités et par suite d'une possession immémoriale. Mais un droit moral comme celui-là ne vaut que par l'usage qu'on en fait. Déjà l'influence de la Russie s'est grandement accrue dans les Lieux Saints, au préjudice des droits de la France et des intérêts de l'Eglise catholique. Dans les luttes de la concurrence internationale, le prestige compte pour beaucoup. C'est une force que chaque nation aspire à se donner. L'Allemagne a cru qu'il y avait une place à prendre en Palestine à côté de la Russie, aux dépens de la France. Elle est protestante, et c'est un singulier titre à disputer à une nation catholique les droits et les privilèges du protectorat catholique. Mais qu'a fait la France de ces droits et de ces privilèges? Son gouvernement athée et libre penseur est-il fondé, d'ailleurs, à les revendiquer contre tout autre gouvernement, aussi en mesure que lui et plus disposé à les exercer?

Et puis, quel douloureux contraste entre la conduite de cet empereur protestant, qui s'est pieusement comporté en Terre Sainte et l'attitude du gouvernement de la nation investie du protectorat catholique en Orient à titre de fille aînée de l'Eglise. Ici, un souverain qui s'agenouille devant le tombeau du divin Rédempteur; là, un président de la République qui affecte de

ne pas même entrer à l'église. D'un côté, des prières, des marques de religion; de l'autre, des lois et des actes impies, des discours blasphématoires.

Jamais un empereur protestant n'aurait entrepris de se faire une part de protectorat en Terre Sainte, si la France avait eu un gouvernement catholique. La France ne sera plus désormais aux yeux des populations d'Orient, la haute suzeraine des catholiques, la haute tutrice de leurs intérêts. D'autres nations partageront avec elle ce privilège du protectorat dans la mesure même où elles l'exerceront. L'Allemagne l'a revendiqué pour elle, par la voix de son souverain, avec un éclat et une autorité qui auront fait baisser considérablement le prestige de la France.

La conduite récente du gouvernement de Berlin en Chine s'explique par le même mobile.

“ On se rappelle, disait à ce sujet la “ Vérité française ”, avec quelle mise en scène l'empereur Guillaume s'est constitué le défenseur des deux missionnaires catholiques allemands massacrés dans le Céleste Empire. Ce fut son propre frère qu'il envoya, avec des vaisseaux, remplir là-bas le rôle de protecteur et de vengeur, qui incombait de droit aux représentants de la France. Avec la situation que le prince Henri de Prusse a su s'assurer à la cour de Pékin, avec l'ascendant que l'Allemagne a pris sur les populations de l'empire chinois par cet acte de haute intervention, avec la confiance que le gouvernement de Berlin a inspirée du même coup à ses nationaux, nos ministres plénipotentiaires et nos consuls n'auront plus rien à faire dans l'Extrême-Orient pour la protection des catholiques allemands.

“ Pour son malheur, la France a, depuis vingt ans, chose unique au monde, un gouvernement, des pouvoirs publics, qui n'ont pas eu d'autre politique que de faire la guerre à Dieu, partout où ils l'ont rencontré: à l'école, à l'hôpital, dans les livres, dans les familles, sous la forme de l'enseignement religieux ou du crucifix, dans la personne du prêtre et du religieux. Est-il

étonnant que cette nation, dont le gouvernement a la réputation partout d'être l'ennemi de Dieu, inspire à d'autres l'idée de la supplanter dans des droits qu'elle ne peut plus exercer sans se contredire elle-même? Et pourrait-elle se plaindre d'une déchéance morale dont elle est elle-même le premier auteur?"

Elle lui aura coûté cher, la laïcisation. Avec tous les maux qu'elle a causés en France, elle lui vaut encore la diminution de son influence et de son autorité dans le monde.

Qui, de nos jours, a épousé la cause des chrétiens persécutés d'Arménie (1) et de la Crète? L'Angleterre et l'Allemagne, mais l'Angleterre surtout (2). Quelles étaient les puissances dont les noms revenaient sans cesse comme médiatrices dans la guerre gréco-turque? L'Angleterre, l'Allemagne et la Russie; la Russie, l'Allemagne et l'Angleterre, et ce n'était qu'incidemment et, pour ainsi dire, comme en passant, que le nom du représentant du gouvernement français y était parfois mentionné, comme si la France était descendue au rang de puissance négligeable (3).

Mais que fait donc la France, se demandaient alors ceux qui pensaient encore à elle et qui avaient été accoutumés à la regarder comme l'arbitre de l'Europe? Elle "restait chez elle",

(1) "Hélas! malheureuse Arménie, tu ne pouvais savoir quand tu invoquais la France que, reniant son passé, elle ferait la sourde oreille à ton appel désespéré." Paul Mielle, PATRIOTISME ET INTERNATIONISME, dans la "Revue des Revues," 15 juin 1900.

(2) En 1860, la France était encore la seule protectrice effective des chrétiens ottomans; quand les troubles éclatèrent dans le Liban, il lui suffit de débarquer une brigade à Beyrouth pour obtenir une répression exemplaire, tant son influence et sa domination exerçaient alors de prestige dans tous les pays du Levant.

(3) Ce serait une étude curieuse que de rechercher à qui, en définitive, a profité l'alliance russe qui, dans le temps, avait excité tant d'enthousiasme. En tout cas, le projet de désarmement général présenté par le Czar sans consulter son alliée, après les immenses sacrifices que celle-ci s'était imposés dans l'espoir d'une revanche problématique, a été une surprise qui a joliment fait jaser le monde. Jusqu'à présent le résultat le plus clair de cette "singulière alliance" est que la Russie en a largement profité pour l'alimentation de son trésor et pour l'extension de sa puissance en extrême Orient. Pourtant quel vif plaisir un mot, un seul mot, de la part de la Russie, aurait causé à la nation amie lors de l'affaire de Fachoda, et quel immense service elle lui aurait rendu touchant ses possessions africaines!

où elle nous offre, hélas ! avec ses écoles irrégulières, sa jeunesse pervertie, sa littérature immorale, ses haines du passé et ses enthousiasmes aussi factices que stériles du présent, le spectacle d'un peuple en décadence (1).

Voilà l'œuvre que les sectaires qui ont accaparé le gouvernement de la France, peu importe le titre politique qu'ils se donnent, ont accomplie depuis ces vingt dernières années, et tel est leur aveuglement qu'ils semblent ne pas avoir conscience de l'humiliation qu'ils lui font présentement subir à la face du monde entier. " Soit qu'on envisage l'état intérieur de la France, soit qu'on regarde au delà des frontières, on n'aperçoit que des sujets d'anxiété, d'humiliation et de crainte (2). "

(1) Ne désirant point faire un volume, je ne dirai rien de la littérature française, vaste sujet qui m'entraînerait bien au delà du cadre que je me suis tracé ; qu'il me suffise d'ajouter que " les romans étrangers, d'une manière générale, diffèrent profondément des romans français contemporains. Il faut reconnaître tout d'abord que, si la recherche littéraire y est souvent moins intéressante que dans les nôtres, il y existe une moralité plus réelle et des tendances plus élevées. De plus, l'Angleterre, l'Allemagne, la Suède, la Russie ont davantage que nous ce que l'on pourrait appeler le " roman de famille," récit qui ne demande pas le succès à des curiosités malsaines, qui ne recherche pas à retenir les lecteurs et à les captiver par le trouble qu'il éveille en eux, et dont le but est toujours d'inspirer l'amour du devoir, du foyer, de la vie droite et simple. Très souvent, en ces littératures étrangères, les meilleurs écrivains, les romanciers, les conteurs les plus justement appréciés, consacrent leur talent à composer des ouvrages de ce genre, estimant que les vrais beaux livres sont des bons livres." (*La Nouvelle Bibliothèque populaire.*) Tout cela se réduit à dire qu'on ne demande plus à la littérature des impressions esthétiques, mais des chocs.

(2) Louis Joubert, dans le *Correspondant*, janvier 1899.

Qui du pays.

(A suivre)



# L'OUBLIÉ

## LES COLONS DE VILLE-MARIE

---

(Suite)

---

### IV

Élisabeth Moyen appartenait à une famille considérable. Son enlèvement avait consterné toute la colonie ; aussi la joie fut vive à l'hôpital ; et ce soir-là, tout en donnant aux blessés les soins ordinaires, Jeanne Mance pensa beaucoup à la frêle et touchante enfant que la Providence venait de jeter entre ses bras. Son cœur s'était ouvert à une tendresse inconnue et, rentrée dans sa chambre, elle resta quelques instants à regarder la cloison qui la séparait de l'orpheline.

Pauvre petite ! la Vierge l'a gardée, se disait-elle avec émotion. Elle dort sans doute profondément, ces voyages en canot sont si fatigants.

Mais dans son lit blanc et frais, Elisabeth Moyen ne dormait pas.

Un charme céleste l'enlevait au sentiment de la fatigue.

Tous les événements de sa courte vie passaient et repassaient devant ses yeux fermés ; mais une douceur merveilleuse se mêlait aux poignants souvenirs et ses larmes coulaient douces, intarissables. Sans ces bienheureuses armes, il lui semblait que la joie l'aurait tuée.

Le nom de Lambert Closse était célèbre dans la Nouvelle-France. Maintes fois, Elisabeth avait entendu parler de ce brave entre les braves et elle trouvait un bonheur étrange à revivre les quelques minutes qu'elle avait passées seule avec lui. Il lui semblait sentir toujours le contact de cette virile main qui s'était refermée sur la sienne, et à la pensée que le héros avait failli être scalpé pour elle, tout son cœur se fondait d'attendrissement et de délices.

Elle souffrait cruellement de n'avoir pas su le remercier.

Pendant qu'ils marchaient ensemble, qu'ils attendaient à la porte de l'hôpital, alors qu'elle était seule avec lui, c'était si facile !...

Comme il l'avait doucement plainte ! Il lui semblait sentir encore son regard — et dans ce regard qui devenait si terrible, disait-on, elle avait vu une compassion si tendre.... Qu'avait-il pensé en voyant qu'elle ne trouvait pas un mot pour lui dire sa reconnaissance ?... L'avait-il crue ingrate ?... l'avait-il crue sotte ?

La nuit se passa dans ces agitations et ces douceurs étranges.

Un profond silence régnait dans l'hôpital. Mais quelques gémissements, de longs soupirs arrivaient parfois jusqu'à la jeune fille. Alors elle ne tardait pas à entendre Mlle Mance se lever doucement ; elle la suivait de la pensée dans la salle des malades entrevue la veille. Il lui semblait entendre sa douce voix, sentir encore le contact de ses doigts fins et purs pendant qu'elle lavait son visage endolori.

Elisabeth s'endormit vers l'aube ; quand elle s'éveilla, la matinée était fort avancée.

Comme si elle eût craint que sa délivrance ne fût qu'un songe, elle resta quelques instants sans ouvrir les yeux ; puis elle promena un long regard autour de la chambre.

Entre les volets fermés quelques rayons de soleil passaient, rayant de bandes lumineuses les murs blanchis à la chaux.

Elisabeth joignit les mains avec extase et ses larmes recommencèrent à couler délicieuses, inépuisables.



Cette *eau du cœur* lui mettait dans les yeux des rayonnements, des éblouissements. La petite chambre, pauvre et nue, lui parut charmante, la haute palissade qui interceptait la vue, ne lui sembla point triste. Tout se revêtit à ses yeux d'une beauté étrange, d'un charme inconnu, et Mlle Mance qui entra doucement, la trouva rayonnante.

Comme la veille elle lava avec grand soin le visage de l'enfant.

—Que dites-vous de ce rideau, demanda-t-elle gaiement, montrant la palissade... Vous ne trouvez pas ces grands pieux tristes ? Tant mieux !... quand vous voudrez regarder ce pays vert... voir un peu ce qui se passe à la Pointe, vous monterez au grenier.

Elle la fit passer dans sa chambre où un réconfortant

déjeuner l'attendait. Élisabeth y fit honneur ; mais deux portraits suspendus au mur attiraient souvent son attention. L'un représentait un homme en robe rouge bordée d'hermine, l'autre, une femme élégante et frêle.

“Mon père et ma mère morts depuis longtemps déjà, dit Jeanne Mance.

Elle avait pris du vieux linge dans un chiffonnier à nombreux tiroirs, et ses mains délicates, durcies aux rudes travaux, préparaient de la charpie.

Des années auparavant, quand cette prédestinée aux héroïques sacrifices, secrètement attirée vers le Canada, avait quitté sa ville de Nogent pour venir partager les misères et les périls des colons de Montréal, on avait cru qu'elle allait à Paris faire admirer sa beauté. Cette beauté s'était bien altérée ; mais malgré les humbles besognes, les manières de l'héroïne étaient restées nobles et gracieuses.

Le repas terminé, elle mit sa charpie de côté, fit asseoir Elisabeth sur un escabeau à ses pieds, et maternellement entreprit de démêler sa longue et épaisse chevelure.

Elle était à l'œuvre depuis quelque temps déjà quand des aboiements furieux et quelques coups de fusil tirés tout près lui firent tomber le peigne des mains.

Les détonations furent suivies de hurlements affreux ; et, saisie de frayeur, Elisabeth se jeta au cou de Mlle Mance.

“Ne craignez rien, dit tranquillement l'héroïne après avoir un peu écouté. Ceux qui sont de garde ont tiré sur des Iroquois cachés dans le voisinage. Voilà tout.

—Cela arrive-t-il souvent ? demanda l'enfant épouvantée.

—De temps à autre, répondit Jeanne Mance. C'est pourquoi il faudra être bien prudente. A Ville-Marie, une fois qu'on a franchi le seuil de sa porte, il n'y a plus de sécurité.

—Mon Dieu ! mon Dieu ! s'écria Elisabeth qui trem-

blait comme une feuille, et, ici, au moins sommes-nous en sûreté ?

—Oui, car la Vierge nous garde... et ceux qui nous défendent sont bien braves, ajouta Mlle Mance avec fierté. Les Iroquois ont dispersé trente mille Hurons, mais ils n'ont pu forcer ce poste défendu par une cinquantaine de Français... Ils ont toujours la fièvre du sang... la soif du carnage ; mais, maintenant, il y en a parmi eux qu ; disent : N'allons plus à Montréal, ce sont des démons.

Elisabeth la regardait, subitement calmée. Dans sa pensée, elle avait aperçu le brave des braves... elle le voyait tranquille et fier tel qu'elle l'avait vu dans la salle du fort, et lorsqu'il marchait à côté d'elle dans le sentier que l'ombre commençait à envahir.

Toutes ses craintes s'étaient évanouies. Ah ! comme elle aurait voulu parler du héros de Ville-Marie dont on racontait tant de choses. Mais elle n'osa, et sur un signe de Mlle Mance, docilement reprit son siège.

—Soyez prudente, dit Jeanne Mance passant le peigne dans les cheveux qu'elle était parvenue à débrouiller ; soyez prudente, mais aussi soyez confiante, car la sainte Vierge nous garde... Je vous assure qu'elle l'a prouvé ; et, croyez-moi, si elle voulait abandonner ses colons de Ville-Marie, elle ne leur aurait pas envoyé Marguerite Bourgeois, créature céleste s'il y en eut jamais.

—Je l'ai vue hier au fort, dit la jeune fille.

—Elle y restera jusqu'à ce qu'elle puisse ouvrir une école. En attendant, elle soigne les malades, blanchit et raccommode les hardes de nos braves.

—C'est une grande consolation pour vous, Mademoiselle, de l'avoir ici.

—Oui, sa présence m'est une douceur et une force. Il lui en a beaucoup coûté pour suivre son attrait ou, pour mieux dire, sa vocation. Elle craignait l'illusion... Puis elle connaissait à peine M. de Maisonneuve, et s'effrayait

à la pensée de s'en aller si loin avec lui. Mais son confesseur lui dit : "Le fondateur de Ville-Marie est le chevalier de la Reine du ciel... Mettez-vous sous sa conduite comme sous la garde d'un ange.

—C'était bien dit. M. de Maisonneuve combat les ennemis de Dieu, comme les anges, et l'on dit qu'il fait de la bien belle musique, répliqua naïvement Élisabeth.

—Marguerite Bourgeois a bien aussi quelques traits de ressemblance avec les anges, dit gaiement Mlle Mance. Avant de s'embarquer pour le Canada, elle distribua aux pauvres tout ce qu'elle possédait. Je pensais, me disait-elle, que si cela était de Dieu, je n'avais que faire de rien porter pour le voyage ; et je partis, sans sou ni maille, n'ayant qu'un petit paquet que je pouvais porter sous le bras.

—Moi, je trouve ce que vous avez fait plus étonnant, plus terrible, dit l'enfant.

Mlle Mance sourit.

—Puisqu'on venait à Montréal pour faire la guerre aux Iroquois, qui sont les grands ennemis de la foi, il fallait bien une infirmière, dit-elle. Pas de guerre sans blessés, ma fille, et là où la femme n'est pas, le malade soupire.

—Mais c'est terrible de passer sa vie en crainte.

—Je tâche de faire comme M. de Maisonneuve qui ne craint que Dieu... Puis, vous le savez, les fondateurs de Ville-Marie n'ont qu'un but, la gloire divine. On ne reçoit pas le baptême pour se tenir à l'écart des intérêts de Jésus-Christ... D'ailleurs, on ne choisit pas sa vocation... Je n'y pouvais rien. Toute mon âme s'en allait vers la Nouvelle-France. Je ne savais trop pourquoi, par exemple, je ne voyais pas ce que j'y pourrais faire... je le compris quand je rencontrai M. de la Dauversière à La Rochelle. Il m'était inconnu... lui, non plus, ne m'avait jamais vue ; mais, me saluant par mon nom, il me parla de cette ville qu'on voulait fonder.... de la guerre qu'on

aurait à soutenir contre les sauvages, et me demanda si je voulais me charger du soin des blessés. Ma vocation était trouvée, j'étais libre... mes parents n'étaient plus.

Elisabeth ne dit rien. Elle regardait les portraits qui l'intéressaient : elle pensa que cet homme et cette femme étaient morts entourés de tous les secours, de toutes les consolations... assistés par leur admirable fille ; et le souvenir de ses parents à elle... de leur terrible fin traversant tout à coup son âme, elle faillit éclater en sanglots.

Mlle Mance s'aperçut du grand effort qu'elle faisait pour se contenir, et cette exquise pudeur de la souffrance ajouta à l'intérêt que l'orpheline lui inspirait. Pour l'arracher à ces cruelles pensées, elle reprit vivement :

—Qu'est-ce que le bon Dieu ne peut pas adoucir ? Pendant que je me préparais à tout quitter, j'étais si contente que je n'y comprenais rien. Je n'avais qu'un chagrin... la pensée qu'il n'y aurait pas d'autre femme que moi à Montréal... Mais deux des ouvriers engagés pour Ville-Marie refusèrent de partir si on ne leur permettait pas d'emmener leurs femmes ; et, au dernier moment, Geneviève, que vous avez vue hier, se jeta de force dans le vaisseau. Elle m'a été une auxiliaire précieuse.

—Et vous, Mademoiselle, on dit que vous avez été un ange visible pour les colons.

—J'ai tâché d'adoucir leurs souffrances... leurs héroïques misères... j'ai tâché de remplir mon rôle de femme. Mais n'est-ce pas étrange de me voir ici?... Tous ces héros sont un peu enfants avec moi... ils m'obéissent tous, ajouta-t-elle, riant.

Elle n'exagérait pas, l'intrépide et l'infatigable ! Son abnégation lui avait acquis un grand empire sur les cœurs. Elle poursuivit :

—La fondation de Ville-Marie était jugée un projet impossible. A Québec, on voulait nous forcer de nous établir à l'île d'Orléans. Mais, à toutes les raisons, M. de Mai-

sonneuve répondit : Je ne suis pas venu pour discuter, mais pour exécuter. Quand tous les arbres de l'île de Montréal se changeraient en Iroquois, il est de mon devoir et de mon honneur d'aller y établir une colonie.

—Et cela ne vous glaçait pas le sang dans les veines, de le suivre ?

—Le renom de cruauté des Iroquois n'était pas sans me donner des transes. Mais notre arrivée à Montréal fut si agréable. L'île nous apparut comme une sorte de paradis terrestre.... Tout était si beau, si frais, si tranquille. La messe de ce matin-là nous a laissé à tous un souvenir inoubliable. Et Dieu voulut que les Iroquois fussent plus d'un an sans s'apercevoir de notre présence à Montréal. Cela nous donna le temps de nous bâtir.... de nous fortifier.... Avec les froids, nous nous attendions à voir apparaître le mal de terre ; mais personne ne fut malade. Cela ne s'était jamais vu dans les nouveaux établissements, et cette préservation nous semblait un encouragement d'en haut. Mais, vers Noël, notre foi fut mise à une rude épreuve. Le fleuve commença à déborder. Personne n'avait prévu ce péril lorsqu'on avait choisi l'emplacement du fort, et l'inquiétude devint bientôt extrême. Songez-y ! nous allions nous trouver sans abri en plein hiver ; les provisions, les munitions allaient être gâtées ; nous allions être à la merci d'ennemis plus féroces que les bêtes des bois.... M. de Maisonneuve fit faire une croix, la planta lui-même à quelque distance de la rivière, s'engageant par vœu, si l'inondation s'arrêtait, à la porter jusqu'au sommet de la montagne. L'eau continua de monter. Le 24 décembre, elle dépassa la croix.... Ah ! ma chère enfant, quelle veille de Noël !.... Jamais je n'ai vu rien de triste comme notre souper ce soir-là.... Personne ne parlait, sauf M. de Maisonneuve, qui disait de temps à autre :

—Soyez tranquilles.... la sainte Vierge éprouve notre

confiance, mais elle ne peut pas nous abandonner. Il ne se trompait point : les vagues couvrirent les marches du perron, l'eau monta jusqu'à la porte, mais pas une goutte ne passa le seuil.

—M. de Maisonneuve porta la croix sur la montagne.

—Oui, après en avoir été fait chevalier... C'est un trajet d'une lieue ; mais on se mit aussitôt à ouvrir un chemin, et le jour des Rois, M. de Maisonneuve, chargé de sa lourde croix, gravit la montagne à travers les souches et la neige... Tous les colons suivaient et la croix fut plantée solennellement... Avant que les Iroquois nous eussent découverts, nous y allions souvent en pèlerinage.

—Quel dommage qu'ils n'aient pas été plus longtemps sans s'apercevoir de votre arrivée !

—Ma chère enfant, puisque Ville-Marie est fondée pour étendre le règne de Jésus-Christ, il faut qu'elle porte le signe de la Passion, il faut que tout y saigne, que tout y souffre. C'est au mois d'octobre 1644 que je m'installai à l'hôpital. Ah ! je me rappelle bien ce jour. On veut bien m'accorder du courage ; mais, ce soir-là, comme je me sentis seule et triste.... Je me demandais lâchement : "Pourquoi suis-je venue ici ? et, une fois dans ma chambre, je pleurai longtemps. Mais bientôt on m'apporta des blessés. Cette terrible guerre de surprises avait commencé... Me sentir utile à ces braves me rendit l'énergie, la gaieté. Le danger devint si grand que M. de Maisonneuve nous obligea tous à nous retirer au fort. Les Iroquois se cachaient partout, dans les grandes herbes... derrière les souches... dans les broussailles.... Ils tombaient des arbres, agiles comme des chats sauvages. Nous aurions tous péri bien des fois, sans les chiens qui donnaient l'alarme.

—J'ai beaucoup entendu parler de Pilote, dit Elisabeth, dont un sourire éclaira pour la première fois le visage.

—Pilote mérite sa célébrité... elle éventait les plus

fines ruses indiennes. Tous les jours, elle allait avec ses petits faire des rondes autour du fort et dans les bois... Sa constance, son instinct jetaient tout le monde dans l'étonnement. Nos hommes en raffolaient. Ils la disaient invulnérable. Les Iroquois lui ont envoyé bien des balles, mais sans jamais l'atteindre.

—Ils tirent pourtant très bien.

—Oui, mais pas comme plusieurs des nôtres... Avec son mousquet, Lambert Crosse mouche une chandelle à plus de cent pas... sans jamais la briser.

En entendant ce nom Élisabeth avait rougi et pâli.

Laure Conan.

(A suivre)



# LOUIS JOLLIET

PREMIER SEIGNEUR D'ANTICOSTI

---

*(Suite)*

La rencontre de Jolliet et de Marquette avec les naturels du pays avait eu lieu — on l'a bien compris — sur la rive ouest du Mississipi, un peu dans l'intérieur des terres, à environ deux petites lieues de l'embouchures de la Rivière-des-Moines.

Ce fut vers la fin du mois de juin que nos voyageurs dirent adieu aux Illinois de Peouïarea. Cette première halte au milieu d'un peuple inconnu leur avait donné une ardeur nouvelle. Le beau pays qu'ils venaient de découvrir leur semblait habité par des hommes d'élite, quoique non encore civilisés et sujets à bien des misères morales. Les espérances du missionnaire et les rêves de l'explorateur pouvaient se donner carrière. Il était environ trois heures de l'après-midi lorsqu'ils s'embarquèrent "à la vue de tous ces peuples," qui ne se lassaient pas d'admirer leurs petits canots, "n'en ayant jamais vu de semblables."

Les embarcations reprennent leur course aventureuse. Bientôt grossi par la rivière des Illinois, qui vient des régions du nord-est lui apporter le tribut de ses eaux, le Mississipi reste néanmoins toujours calme et s'écoule avec lenteur. Sur sa rive gauche, non loin de la moderne cité d'Alton, des rochers gigantesques se dressent à pic au-dessus des flots. Nous cédonc encore la parole au Père Marquette :

"Comme nous cotoyions des rochers affreux pour leur hauteur et pour leur longueur, nous vîmes sur un de ces rochers deux monstres en peinture, qui nous firent peur d'abord, et sur lesquels les sauvages les plus hardis n'osent pas arrêter longtemps les yeux. Ils sont gros comme un veau ; ils ont des cor-

nes en tête comme des chevreuils, un regard affreux, des yeux rouges, une barbe comme d'un tigre; la face a quelque chose de l'homme, le corps couvert d'écailles, et la queue si longue qu'elle fait tout le tour du corps, passant par-dessus la tête et retombant entre les jambes. Elle se termine en queue de poisson. Le vert, le rouge, le noirâtre sont les trois couleurs qui le composent. Au reste, ces deux monstres sont si bien peints que nous ne pouvons pas croire qu'aucun sauvage en soit l'auteur, puisque les bons peintres en France auraient peine à si bien faire, vu que d'ailleurs ils sont si haut sur le rocher qu'il est difficile d'y atteindre commodément pour les peindre. Voilà à peu près la figure de ces monstres comme nous l'avons contretirée."

Les figures ainsi " contretirées " ne sont pas parvenues jusqu'à nous. (1) Il restait, sur les rochers mêmes, quelques traces des hideux et fantastiques originaux il y a peu d'années. Ces peintures, que l'on ne pouvait contempler qu'à une grande distance, avaient-elles réellement la valeur artistique qu'on leur prêtait? Comme bien des choses de ce monde, — pour ne parler que des choses, — elles gagnaient sans doute à ne pas être vues de trop près.

Mais c'était pour nos voyageurs la journée aux fortes émotions. Le narrateur continue :

" Comme nous nous entretenions sur ces monstres, voguant paisiblement dans une belle eau claire et dormante, nous entendîmes le bruit d'un rapide dans lequel nous allions tomber. Je n'ai rien vu de plus affreux; un embarras de gros arbres entiers, de branches, d'îlets flottants, sortait de l'embouchure de la rivière Pekitanouï (le Missouri) avec tant d'impétuosité qu'on ne pouvait s'exposer à passer au travers sans grand danger. L'agitation était telle que l'eau en était toute boueuse et ne pouvait s'épurer.

" Pekitanouï est une rivière considérable, qui, venant d'assez

---

(1) On en a fait des copies dont la fidélité est contestable.

loin du côté nord-ouest, se décharge dans le Mississipi; plusieurs bourgades de Sauvages sont placées le long de cette rivière... ” (1)

Le Missouri entre en conquérant dans le Mississipi, comme jadis les Normands dans le pays des Angles. Les eaux blanches du Missouri et les eaux transparentes du haut Mississipi coulent longtemps ensemble sans se confondre; mais tous ces flots pressés changent le régime de la rivière, dont le cours devient plus accéléré.

Les canots passent en face du rivage où s'élève aujourd'hui la ville de Saint-Louis. Après avoir navigué encore une vingtaine de lieues “ droit au sud ” et un peu moins de vingt lieues au sud-est; après avoir passé le rocher appelé aujourd'hui la Tour-Ronde (Round Tower) au pied duquel les eaux sont constamment agitées, et que les Sauvages disaient habité par un méchant manitou, — les voyageurs arrivent à l'embouchure de la rivière Ouabouskigou, connue plus tard sous les noms de Ohio ou Belle-Rivière, à 36 degrés d'élévation.

Cavelier de la Salle avait découvert la partie supérieure de cette rivière deux ans auparavant. Il s'était arrêté, comme nous l'avons dit plus haut, au grand saut qui sépare les États de l'Indiana et du Kentucky au-dessus de Louisville.

A l'époque du voyage de Jolliet, les habitants de la partie orientale de la Ouabouskigou parlaient avec terreur des Iroquois, ce peuple rusé et féroce qui répandait l'effroi non seulement autour de lui, mais dans tout ce vaste pays qui s'étend depuis les plaines ensoleillées de la Pennsylvanie, où vivaient les Chaouïenons (Shawnees), jusqu'aux régions quasi boréales du lac Saint-Jean, jadis habitées par les Papinachois. (2)

---

(1) Jolliet en indique cinq sur sa carte : Minongio, Pani, Ouchagé, Kansa et Messouni.

(2) La “ carte aux armes de Frontenac, ” dont il a été question plus haut, ne donne pas la partie sud du pays découvert par Jolliet. Elle s'arrête à la rivière Ouabouskigou, ou Ouabache, ou Ohio. Le cours de cette rivière ainsi qu'une note relative à La Salle y ont-ils été tracés après coup ? En tous cas, ces indications s'expliquent assez facilement. Les explorateurs sont en présence de l'embouchure de la Ouabouskigou et ils apprennent

Un peu au-dessous de la rivière Ohio, les voyageurs découvrirent sur la falaise, “ une mine de fer qu'ils jugèrent très abondante.” Le missionnaire narrateur écrit : “ Il y en a plusieurs veines, et un lit d'un pied de hauteur ; on en voit de gros morceaux liés avec des cailloux. Il s'y trouve d'une terre grasse de trois sortes de couleur, de pourpre, de violet et de rouge. L'eau dans laquelle on la lave prend la couleur du sang. Il y a aussi d'un sable rouge fort pesant. J'en mis sur un aviron qui en prit la couleur si fortement que l'eau ne la put effacer pendant quinze jours, que je m'en servais pour nager. (1)

“ C'est ici que nous commençons à voir des cannes ou gros roseaux qui sont sur le bord de la rivière. Elles ont un vert agréable ; tous les nœuds sont couronnés de feuilles longues, étroites et pointues. Elles sont fort hautes, et en si grande quantité que les bœufs sauvages ont peine à les forcer.”

Les moustiques, ou “ mousquites ”, comme on disait au temps de Jacques Cartier, commencent à incommoder les voyageurs, qui tendent des voiles au-dessus de leurs canots pour se garantir contre leurs piqûres et se mettre à l'abri des rayons du soleil.

---

que le pays des Chaoïenons (découvert par La Salle trois ou quatre ans auparavant) est situé vers la partie supérieure de cette rivière. Jolliet indique alors, sur sa carte, un très long cours d'eau allant dans une direction est-nord-est, et il écrit au-dessous : “ Route du Sieur de La Salle pour aller dans le Mexique. ” La Salle avait-il lui-même suivi cette route pour se rendre au Mexique ?—Non, puisqu'il n'y était jamais allé. — Jusqu'où La Salle avait-il descendu la rivière Ouabouskigou, ou Ohio ?—Jusqu'au sant de Louisville, ses hommes, trop nombreux et mal choisis, ayant refusé de le suivre plus loin. (Voir à ce sujet les pièces citées ou indiquées par le P. Tailhan dans sa notice sur les Mémoires de Nicolas Perrot.)

Nicolas de La Salle, arrivant à l'embouchure de la Ouabache, ou Ouabouskigou, ou Ohio, avec Cavelier de La Salle, en 1682, écrit ce qui suit : “ Cette rivière qui vient du pays des Iroquois avait fait croire qu'en la suivant, on pourrait trouver un passage pour la Chine. ” (Margry, *Mémoires et Documents*, vol. I, page 551.) Si le découvreur de l'Ohio avait (en 1669 ou 1670) navigué sur cette rivière dans toute sa longueur, il aurait vu qu'elle se jette dans le Mississipi, et non dans l'océan Pacifique.

Le nom de Ouabache, qui était donné autrefois à la rivière Ohio, est aujourd'hui donné exclusivement à son affluent venant du nord (la Wabash), qui sépare l'Illinois de l'Indiana sur un assez long parcours.

(1) Jolliet indique, sur sa carte, la présence de pierres de couleur et de mines de fer un peu au-dessous de l'embouchure de l'Ohio, sur la rive gauche du Mississipi ; il signale une mine de fer sur la rive gauche de la Wisconsin, des pierres sanguines sur les deux rives de l'Illinois, du charbon de terre près de la source nord-est de cette dernière rivière ; il signale aussi du cuivre, de l'ardoise et du salpêtre sur les bords du lac Michigan, un peu au-dessus de Chicago.

“ Le fleuve se taisait : Le soleil plus ardent  
De ses gerbes de feu inondait la savane.

.....  
Dans la plaine passait des brises parfumées,  
Et les foins balancés au souffle matinal  
Gazouillaient doucement comme un chant des almées.”

M. Routhier, qui écrivait ces jolis vers en 1873, avait dit que le “ Père des Eaux ” glissait avec nonchalance, comme un “ monarque indolent,” au milieu de ce pays enchanteur. Depuis que le Missouri et l’Ohio avaient fait irruption dans son domaine, le vieux Meschacébé s’était réveillé de sa torpeur ; sa marche était devenue plus rapide, sinon impétueuse. Nos voyageurs ne devaient éprouver qu’au retour les inconvénients de ce changement d’allure ; se laissant aller au fil de l’eau, ils descendaient le cours de la rivière sans secousse ni fatigue, admirant la prodigieuse végétation du rivage où la brise au souffle brûlant faisait onduler les cannes, les cyprès et les cotonniers.

On entrait dans les terres basses et l’on pouvait croire au voisinage prochain de la mer. Celle-ci, cependant, était encore bien éloignée.

Ernest Gagnon.

(A suivre)



## A TRAVERS LES FAITS ET LES ŒUVRES

---

Succès et revers en Afrique.—Les mystères de Pékin.—Deux partis chinois.—  
Le siège de Tien-Tsin.—La Chine et les puissances.—Le ministère Waldeck-  
Rousseau.—Le gouvernement et l'armée.—Un an de règne.—Une réception  
à l'Académie française.—MM. Paul Hervieu et Brunetière.—La lutte pré-  
sidentielle aux États-Unis.—Au Canada.

La conquête anglaise en Afrique se poursuit lentement. Bloemfontein et Prétoria sont aux mains des troupes britanniques; les présidents et les autres officiels des deux républiques ont dû reculer devant l'invasion; Buller est parvenu à lier ses opérations avec celles du maréchal Roberts. Et cependant la résistance des deux vaillantes nations n'est pas encore abattue. La guerre de guérilla continue, principalement dans l'État libre d'Orange, où le général Dewet est l'âme de la défense nationale.

Le président Kruger a récemment fait la déclaration suivante: " Le président et le peuple de la République sud-africaine désirent ardemment la paix, mais seulement à deux conditions: L'indépendance complète des deux républiques et l'amnistie pour les Boërs des colonies qui ont combattu avec nous. Si on nous refuse cela, nous combattrons jusqu'à la dernière extrémité."

Cependant les troupes anglaises ont eu des succès appréciables au commencement de juillet. Le général Paget a remporté une victoire à Pleiserfontein. Cette bataille a ouvert aux Anglais le chemin de Bethléem, où s'était retiré le gouvernement de l'État libre, et le 7 courant ils sont entrés dans cette ville, évacuée par le président Steyn qui a continué à se retirer vers l'est. Mais la satisfaction que cette nouvelle a produite à Londres a été transformée en un vif déplaisir, le 12 juillet, à la réception d'une dépêche de lord Roberts annonçant que les Boërs s'étaient emparés d'une position importante à 18 milles de Prétoria, après un combat acharné, et avaient fait plus de 200 prisonniers. Il faut donc que les forces républicaines soient plus considérables, moins dispersées, et moins abattues qu'on ne le croyait, pour qu'elles aient pu frapper un tel coup aux

portes de Prétoria. Tout cela indique que la guerre sud-africaine n'est pas encore près de finir.

Un des aspects les plus tristes de cette longue et pénible campagne, ce sont les ravages que fait la fièvre entérique dans les rangs de l'armée anglaise. Dix à quinze mille hommes en ont été atteints. Huit cents Canadiens sur onze cent cinquante ont été jetés dans les hôpitaux par cette terrible épidémie. La fièvre entérique est une fièvre des intestins. Elle est commune surtout "dans les saisons et dans les pays chauds, elle survient le plus souvent lorsque le corps se trouvant échauffé, passe brusquement à une basse température ou subit une vive impression de froid." C'est exactement ce qui est arrivé à nos soldats en Afrique. De là les ravages de cette terrible maladie qui semble plus meurtrière même que les balles des paysans boërs.

\* \* \*

Les événements tragiques qui se déroulent en Chine continuent à fixer l'attention du monde. Il est bien difficile de savoir à quoi s'en tenir au milieu du chaos des informations contradictoires. Tantôt les nouvelles sont désastreuses, tantôt elles sont meilleures. Une journée il faut s'attendre au pire; le lendemain l'espoir renaît. On nous a appris tour à tour que le personnel des légations à Pékin avait été massacré, et qu'il était sauf; que l'empereur Kwang-Su s'était suicidé, et qu'il était bien vivant et lançait des proclamations; que l'impératrice douairière, après s'être empoisonnée, était devenue folle, puis qu'elle était en pleine possession de ses facultés et travaillait à protéger les étrangers, bien loin d'être la patronne des Boxers comme on l'avait représentée d'abord. Les dépêches ont successivement fait entrer l'amiral Seymour dans Pékin, l'ont fait mourir, et l'ont ensuite ramené vivant à Tien-Tsin.

Au milieu de cette confusion de renseignements divergents, essayons de dégager quelques faits positifs. Le baron Von Ketteler, ministre d'Allemagne à Pékin, a été assassiné. D'après une dépêche reçue à Londres le 3 juillet, "le baron passait à cheval dans la rue des légations, lorsqu'il a été attaqué par les soldats chinois et des Boxers, qui l'ont renversé de son cheval et tué. Son corps a été coupé en morceaux à coups de sabre. La légation allemande et six autres bâtiments ont été brûlés." En apprenant cette nouvelle, l'empereur Guillaume

a manifesté une grande indignation et déclaré que cette mort serait vengée.

Il nous semble probable que deux partis se disputent le pouvoir et la direction des affaires à Pékin; l'un que l'on pourrait appeler le parti fanatique, rétrograde et anti-occidental, l'autre que l'on pourrait désigner comme le parti progressif, modéré et moins hostile à la civilisation européenne. Le premier serait personnifié par le prince Tuan, l'autre par le prince Ching. L'impératrice douairière et le jeune Fils du Ciel seraient, dit-on, plus favorables au second.

Le prince Tuan, président du Tsung-li-Yamen, pactise ouvertement avec les Boxers; il règne à Pékin par la force et couvre ses excès du nom de l'empereur. C'est ce qui explique, par exemple, un décret comme celui-ci, daté du 23 juin :

“ Nous sommes maintenant en guerre avec les étrangers, Boxers patriotes et le peuple, combinés avec les troupes du gouvernement, ont été plusieurs fois victorieux dans des batailles avec nos ennemis étrangers. Nous avons déjà envoyé des commissaires impériaux pour faire part de la satisfaction impériale et exhorter à répéter ces succès.

“ Dans toutes les provinces de l'empire, il doit se trouver des hommes d'un patriotisme et d'une bravoure semblables. Conséquemment, nous commandons à tous les vice-rois et gouverneurs d'enrôler et d'organiser des troupes.

“ Que ce décret soit distribué à tous les hauts fonctionnaires de l'empire, avec une rapidité de deux cents milles par jour.”

Ce décret est évidemment l'œuvre du prince Tuan. D'un autre côté le prince Ching et l'impératrice travaillent, paraît-il, à contrebalancer l'action de ce bandit. Et il faudrait attribuer à leur intervention le message dont il est question dans la dépêche suivante transmise au “ Daily Mail ” par un correspondant à Shang-Hai :

“ Il est arrivé ici un message de l'empereur Kwang - Hsu en date du 2 juillet, par courrier venant de Pékin. Ce message est adressé aux gouvernements russe, français et japonais. Il déplore les récents désordres et affirme solennellement que les gouvernements étrangers ont fait erreur en supposant que le gouvernement chinois protégeait les Boxers contre les chrétiens. De plus, l'empereur implore leur aide pour supprimer la rébellion et maintenir le gouvernement actuel.

“ Dans une dépêche séparée, adressée au gouvernement japonais, Kwang - Hsu exprime de profonds regrets au sujet du meurtre du chancelier de la légation Sugizama.”

Jusqu'à présent, de ces deux partis, c'est celui du prince Tuan qui semble avoir le dessus. Ce dernier a édifié son pouvoir sur le fanatisme aveugle des Chinois.

“ Pour comprendre sommairement le caractère des passions surexcitées par les chefs de l'insurrection, lisons-nous dans une publication récente, il suffit de parcourir un des innombrables placards affichés déjà sur tous les murs du Céleste Empire il y a deux mois. Voici un échantillon qui donne la note exacte des idées de la masse fanatique et qui formule le programme de ses destructions, tel qu'il s'exécute avec une sauvage ponctualité.

“ Les dieux qui assistent les Boxers,  
Société très droite et très harmonieuse,  
Vous ordonnent de chasser les diables étrangers,  
Qui viennent troubler l'empire du Fils du Ciel.  
Vous tous, exterminatez ces démons.  
Détruisez les chemins de fer ;  
Abattez les poteaux télégraphiques ;  
Et surtout coulez les steamers ;  
Cela fera froid dans le cœur  
A la très grande France ;  
Cela réduira en poussière  
Et les Anglais et les Russes ;  
Et cela rendra à jamais prospère  
L'élégant empire de la dynastie du grand Ching .  
Tel est le catéchisme de tous les bons Chinois.”

Maintenant, quelle est la situation véritable des légations et des Européens à Pékin ? Il est bien difficile de répondre à cette question d'une manière précise. Une dépêche reçue à Londres le 7 juillet, se lisait comme suit :

“ Le massacre des ministres étrangers, des femmes, des enfants et des gardes européennes à Pékin, après dix-huit jours d'une résistance désespérée, est confirmé”, dit une dépêche de Shang-Haï en date du 6 juillet et reçue à Londres aujourd'hui. “ Lorsque les provisions et les munitions ont été épuisées, ajoutez la dépêche, les Chinois ont envahi les légations et égorgé tous ceux qui restaient debout. Après avoir mis le feu aux édifices des légations, les restes des victimes ont été consumés en un horrible holocauste.”

Mais trois jours plus tard un télégramme de la presse associée nous donnait ces renseignements beaucoup plus encourageants :

“ La Presse Associée apprend que la légation chinoise communique indirectement avec Pékin. Les autorités de la légation déclarent que les troubles en Chine sont entièrement l'œuvre du prince Tuan, et que le gouvernement, l'impératrice douairière et les Chinois en général sont contre les Boxers. Ils disent aussi qu'ils ont raison de croire que la situation s'améliore à Pékin et que le prince Ching va réussir à protéger les étrangers. Ils repoussent les histoires disant que les étrangers ont été massacrés dans les légations et que l'empereur et l'impératrice douairière ont été empoisonnés, et ils expriment l'opinion que le prince Ching et les vice-rois loyaux ne peuvent qu'être aidés par l'envoi prompt de renforts internationaux et la promesse d'aider à la formation d'un gouvernement fort.”

On commençait à peine à se réjouir de ces nouvelles plus rassurantes lorsque d'autres dépêches sont venues derechef faire trembler l'Europe sur le sort de ses légations. Voici ce qu'elles disaient :

“ Londres, 13. — Un rapport d'une agence de publicité dit qu'un message reçu à Londres annonce que tous les étrangers à Pékin ont été tués le 6 juillet. . . Un terrible voile de silence entoure Pékin et personne ne doute que le pire ne soit arrivé. Tous les pouvoirs ont épuisé tous les moyens pour se procurer des nouvelles directes des légations et le fait que leurs efforts ont été vains ne peut prêter qu'à une seule interprétation.

Au milieu de toutes ces dépêches, de toutes ces informations confuses, on en revient toujours à se poser la même question, le cœur serré par une terrible angoisse : Que s'est-il passé ? que se passe-t-il à Pékin ? Un nuage sinistre enveloppe la cité mystérieuse et tragique, et l'on se demande avec angoisse quelles horreurs il recèle !

Du côté de Tien-Tsin, les renseignements sont plus positifs. Nous avons vu dans notre dernière chronique que cette ville est ouverte par traité au commerce de l'Occident. Elle contient des quartiers entièrement européens, et cette partie de l'immense cité a été attaquée pendant trois semaines par les Boxers et les troupes chinoises qui leur prêtaient main-forte, avec une prodigieuse énergie. Les forces internationales, composées de Français, de Russes, d'Anglais, d'Allemands, de Japonais, ont

dû livrer des combats acharnés et sanglants pour protéger la ville. Les assaillants avaient de l'artillerie moderne et leurs batteries paraissaient bien dirigées. A la date du 13 juillet la position des troupes européennes était extrêmement précaire, et l'on se disait que, sans un prompt renfort de bonnes troupes, elles seraient obligées d'abandonner Tien-Tsin. Ce qui nuit aux alliés c'est le défaut de direction unique. Malgré ce désavantage, cependant, des dépêches plus récentes annoncent que les troupes européennes sont parvenues à déloger les Boxers et à s'emparer de tout Tien-Tsin.

Les puissances semblent d'accord pour demander au Japon d'agir avec toute l'efficacité possible en envoyant des troupes. Cet empire se trouve le plus en état de frapper promptement des coups effectifs, vu sa proximité de la Chine. Le gouvernement japonais a décidé d'envoyer une armée de 20.000 hommes.

Il semble évident que les Chinois sont mieux armés et mieux exercés qu'on ne le croyait. On dit que, depuis quelques années, la Chine a acheté plusieurs centaines de mille fusils Mauser. Les puissances ont été, dit-on, bien imprévoyantes. Un journaliste parisien écrit à ce propos les observations suivantes :

“ Après la guerre sino-japonaise, qui révéla l'in vraisemblable faiblesse de la Chine, l'Europe s'est prise à considérer l'Empire du Milieu, non plus seulement comme un Etat vaincu, moins par ses ennemis que par l'incapacité et l'imprévoyance de ses gouvernants (cela s'est vu, même en Occident), mais comme une sorte d'immense et richissime colonie d'exploitation, soudainement révélée à ses appétits, qu'il ne s'agissait plus que de mettre en valeur, d'exploiter en commun, soit sous la raison sociale collective de “ la porte ouverte ”, soit à titre de locataires particuliers de tels ou tels points, et sous la rubrique élastique des “ zones d'influence ”.

“ Or tandis que les puissances occidentales poursuivaient sans ménagement leurs visées intéressées et leurs ambitieux desseins, uniquement préoccupées de leurs rivalités mutuelles, surveillant jalousement l'insatiable gourmandise de quelques-unes d'entre elles, on ne voit pas qu'elles se soient aperçues qu'on avait trop présumé en Europe de la passivité apparente des populations, de la soumission indéfinie du gouvernement chinois, de l'apathie docile des classes dirigeantes, c'est-à-dire des classes particulièrement menacées par l'invasion industrielle et commerciale des “ barbares de l'Occident ”.

“Aussi, l’explosion soudaine qui vient de nous montrer le fond de la situation, nous surprend-elle à l’improviste, sans précautions prises et en plein désarroi.

“Bien plus, quelques-unes de ces puissances, obéissant à des calculs dont elles escomptaient le profit exclusif, au détriment de leurs rivales, se sont, entre temps, appliquées soigneusement, depuis 1895, à façonner et à exercer à l’européenne une partie notable des troupes chinoises, à les pourvoir de ces fusils et de ces canons à tir rapide, qui manifestent en ce moment leur efficacité à Tien-Tsin.”

Il est évident que les puissances ont trop cru à la faiblesse de la Chine. Cette faiblesse, réelle malgré l’immensité de sa population, était susceptible de se transformer en force à un moment donné, grâce aux engins de guerre européens introduits dans le Céleste Empire. Aujourd’hui on peut craindre que cette transformation ait eu lieu. Les semaines qui vont suivre nous réservent probablement des nouvelles de la plus haute gravité. Déjà les dépêches de source russe annoncent que la Chine a formellement déclaré la guerre à la Russie, et que le prince Tuan a lancé des édits ordonnant la mobilisation d’environ un million d’hommes. Combien les nations coalisées peuvent-elles envoyer de troupes aux extrémités du monde pour faire face à ce torrent de soldats? Le “péril jaune”, à propos duquel les écrivains ont souvent disserté sur le ton du paradoxe, est-il à la veille de devenir une réalité formidable? Notre dix-neuvième siècle va-t-il donc s’éteindre en un couchant tragique, et l’aube du vingtième siècle va-t-elle être ensanglantée par un de ces gigantesques duels entre l’Orient et l’Occident, dont l’histoire du monde nous a transmis le dramatique et émouvant souvenir?... Les événements du jour ouvrent la porte à toutes les appréhensions.

\* \* \*

Il y a eu un an le 23 juin que le cabinet Waldeck-Rousseau est arrivé aux affaires. Un an! c’est un long règne pour un ministère français sous la troisième république! Le ministère Méline, qui a été le plus stable, a duré deux ans et quelques mois. Le dernier ministère Ferry a duré deux ans. La plupart des autres cabinets ont vécu en moyenne six ou sept mois. Le gouvernement actuel est donc l’un des plus durables que la France ait eus à sa tête depuis vingt ans. Hélas! on peut ajouter qu’il

est aussi l'un des plus mauvais, sinon le plus mauvais de tous. Composé des éléments les plus hétéroclites, on eût dit au début qu'il n'était pas né viable. Et cependant il s'est fortifié et maintenu en faisant appel aux plus détestables passions, et en exploitant le fanatisme sectaire. Il a d'abord essayé de faire tourner la revision du procès Dreyfus à la glorification de l'officier juif, en pesant sur les décisions du conseil de guerre. Il a ensuite posé en sauveur de la République, menacée, d'après lui, par je ne sais quelle coalition du cléricalisme et du césarisme. Il a inventé des complots chimériques pour se donner la gloire de les déjouer et de les réprimer. Il a monté à grand fracas le procès devant la Haute-Cour, et fait condamner à l'exil, par un sénat de jacobins, des patriotes comme Paul Déroulède et Marcel Habert. En même temps, il a déclaré la guerre aux libertés les plus sacrées, par ses projets de loi perfides contre la liberté d'enseignement, contre la liberté d'association, et par son audacieuse tentative de bâillonner la prédication chrétienne. Un écrivain de la "Vérité française" résume ainsi l'œuvre scélérate de ce ministère néfaste :

"Le pays livré pieds et poings liés au cosmopolitisme; les plus vaillants patriotes incarcérés ou bannis; l'armée insultée, traquée, désorganisée; ses meilleurs officiers sacrifiés; la défense nationale compromise; les agents du ghetto placés en vedettes dans les administrations publiques et privées; le collectivisme et la ploutocratie d'Israël portés au pinacle; les catholiques traités en serfs taillables et corvéables à merci, leurs évêques bâillonnés et spoliés, leurs prêtres stigmatisés; le mensonge élevé à la hauteur d'une institution, l'impudence transformée en procédé de gouvernement: telle est, brièvement — très brièvement — résumée, l'œuvre sinistre accomplie par nos criminels décemvirs."

Un mouvement de réprobation très légitime commence à se faire sentir. Les élections municipales de Paris ont été un éloquent symptôme de ce sentiment. Mais la majorité que le ministère a su grouper autour de lui dans la chambre, quoique légèrement entamée, est restée suffisamment compacte pour maintenir au pouvoir M. Waldeck-Rousseau. Durant la dernière période de la session qui vient de se clore, il a pourtant subi plusieurs assauts furieux. A la séance du 5 juillet, la démission du général Jamont a soulevé une tempête. Le général André, successeur de M. de Galliffet, a commencé à bouleverser le per-

sonnel des bureaux de l'état-major général. Le général Delanne, chef de l'état-major, a offert sa démission, par suite de ces changements intempestifs. On l'a maintenu provisoirement en fonctions, pour avoir le temps de lui trouver un remplaçant. Mais, sur les entrefaites, le général Jamont, inspecteur-général de l'armée et vice-président du conseil général de guerre, a écrit au ministre pour lui offrir lui aussi sa démission, par suite de ces changements incessants à l'état-major, changements qui rendaient la direction des affaires militaires impossible. Le ministre de la guerre a vu dans cette lettre un acte d'indiscipline, et il a frappé le général Jamont en le mettant en disponibilité. C'est-à-dire que, depuis quelque temps, le gouvernement semble s'appliquer à décapiter l'armée. Un débat violent a eu lieu au sujet de ces mesures. Le gouvernement est sorti de la bagarre avec un ordre du jour de confiance voté par 49 voix de majorité; le général Delanne a été remplacé par le général de Pendezec.

Quelques jours après, nouvelle scène parlementaire. M. Lasies, député nationaliste, a interpellé le gouvernement au sujet de l'intervention du pouvoir auprès des magistrats pour empêcher certains citoyens d'obtenir justice. Il s'agissait du procès intenté par le commandant Fritsch contre l' "Aurore", qui l'avait traité de félon. Ce procès avait été ajourné par ordre du ministère, parce que, d'après celui-ci, il en serait résulté des conséquences désagréables. M. Lasies, en développant son interpellation, a été d'une grande violence, tellement que M. Deschanel a été obligé de lui retirer la parole et de suspendre la séance. Ici il faut citer la dépêche elle-même:

" M. Lasies, qui était resté à la tribune, a déclaré catégoriquement qu'il parlerait quand même.

" Les députés ont quitté leurs bancs en s'adressant mutuellement des injures et en gesticulant violemment.

" Le président du conseil des ministres, M. Waldeck-Rousseau, a crié aux nationalistes: " Vous êtes des traîtres! "

" Un député socialiste a crié à M. Lasies: " Dehors, Judas! "

" M. Lasies, montrant du doigt M. Waldeck-Rousseau qui, avec les ministres, quittait la salle, s'est écrié: " C'est lui le Judas, et pas moi! "

" Après avoir traité les ministres de " lâches " et de " traîtres ", M. Lasies est descendu de la tribune; il s'est frayé un chemin à travers les députés rassemblés en groupes et a essayé

de frapper M. Waldeck-Rousseau, mais plusieurs députés l'en ont empêché.

“ L'agitation à ce moment était intense. Tous les députés criaient en même temps, et il semblait qu'une bataille générale allait s'engager, lorsque les huissiers sont intervenus pour séparer les combattants. M. Lasies est ensuite remonté à la tribune.”

Finalement, la demande d'interpellation a été écartée.

Enfin, le 11 juillet, dernier jour de la session, M. de Baudry-d'Asson, député conservateur de la Vendée, a eu une violente altercation avec le président, M. Deschanel, qu'il a traité de “ petit drôle ”. Lorsque M. Waldeck-Rousseau est venu lire le décret de prorogation, M. de Baudry-d'Asson a crié : “ Vive le roi ! ” d'autres : “ Vive le socialisme ! ” d'autres : “ A bas le ministère ! ” Le ministère en a maintenant pour trois mois.

Nous avons toujours dit qu'il ne serait pas renversé durant l'exposition, si toutefois il doit l'être par la chambre actuelle. Cette chambre est bien servile et bien souple. Il est possible qu'elle se rende complice, jusqu'au bout, des méfaits du ministère. Les nationalistes préparent déjà leur campagne contre la majorité qui se colle systématiquement à M. Waldeck-Rousseau. Le président de la “ Ligue de la Patrie française ”, M. Jules Lemaitre, vient d'écrire dans l'“ Echo de Paris ” un article où il récapitule les iniquités du gouvernement et qu'il termine par ces lignes significatives :

“ Mais nous prenons note. Nous accumulons, nous emmagasinons nos griefs, nos colères et, disons-le, nos haines. Contre tant d'attentats, nous n'avons que le bulletin de vote. Serons-le précieusement dans notre main en attendant le jour libérateur. Gravons dans nos mémoires les noms des 282 qu'il faudra balayer. Soyons patients, très patients. Nous le serons. Nos impressions présentes sont assez fortes pour que vingt mois ne suffisent pas à les effacer.”

Nous serions cependant bien surpris si ce triste ministère ne faisait pas la culbute sur un incident quelconque, avant les prochaines élections générales.

\* \* \*

Détournons un peu nos regards de la triste politique, et jetons un coup d'œil sur le monde littéraire. Il y a eu le 21 juin une

très brillante réception à l'Académie française. M. Paul Hervieu, élu en février dernier, y prenait ce jour-là séance, et c'était M. Brunetière qui répondait au discours du récipiendaire. M. Paul Hervieu est âgé de 42 ans. Né à Neuilly, en septembre 1857, il fit ses études au lycée Condorcet, se destina d'abord à la carrière légale, et parut un instant au barreau. Il traversa ensuite la diplomatie, puis, cédant à un puissant attrait, se livra tout entier aux lettres. Il débuta par des nouvelles, des romans, des études de mœurs: l' "Alpe homicide", "Flirt", l' "Inconnu", "les Yeux verts et les yeux bleus", "Peints par eux-mêmes", l' "Armature". Du roman il passa au théâtre, suivant une évolution assez fréquente dans l'histoire des lettres contemporaines; et il fit jouer successivement "Les paroles restent", "Les tenailles", "La loi de l'homme". M. Hervieu est un romancier et un dramaturge à thèse. Sa tendance est à la satire et sa philosophie est au pessimisme. Ce que l'on remarque dans ses œuvres, c'est le pénétration aiguë de l'analyse et l'incisif raffinement du style. Quant à la valeur morale, elle n'est pas sans alliage et commande les plus sérieuses réserves.

Le nouvel académicien avait à faire l'éloge d'Edouard Pailleron, qu'il est obligatoire d'appeler l'auteur du "Monde où l'on s'ennuie". Il s'en est acquitté avec un vrai talent. Pailleron avait été son ami; pour parler de lui, M. Hervieu a donc délayé de tendresse son habituelle amertume, et le résultat de cette heureuse fusion a été, à notre gré, un morceau extrêmement remarquable, l'une des pages les mieux écrites qu'il ait produites. Les lecteurs de la "Revue Canadienne" nous sauront peut-être gré de leur en offrir quelques passages. Voici un très joli fragment sur l'esprit conservateur en littérature. Pailleron avait de la fortune; il était propriétaire; et, partant de là, M. Hervieu s'écrie:

"A bien réfléchir, une pareille mention n'y est peut-être pas hors de propos. L'homme de lettres qui naît propriétaire, semble par là créé pour que la force de la plume ne se range pas trop exclusivement, n'aille point militer presque tout entière du côté des turbulents ou des révolutionnaires. Les instincts conservateurs, du reste, ont de quoi former, alimenter, équiper, mener à des victoires, une vaste littérature. Ce sont eux qui ouvrent, aux exercices de l'éloquence, l'admirable plaine du passé, à perte de vue riche de tous les principes acquis, de tous les objets de vénération anciens. Ce sont eux aussi qui suggèrent l'esprit d'imitation si fertile en ressources, et l'esprit

de faire campagne dans le sens des idées auxquelles le plus grand nombre est dévoué. Enfin, quand l'écrivain de conservation sociale apporte un grand tempérament d'auteur comique, quand il est Pailleron, celui-là trouve, dans l'arsenal de son parti, l'engin du ridicule, l'arme défensive du rire. Ce moyen, si peu agissant, à l'offensive, sur les opinions bien installées, devient formidable contre les tentatives encore incertaines et trébuchantes, souvent généreuses, souvent regrettables, des novateurs."

Notons encore une page délicieuse sur le succès et le talent :

"Ainsi donc Pailleron atteint au succès absolu, au Succès qui, sans plus de qualificatif, s'écrit avec la majuscule. Le langage courant affirme que le succès n'est rien dans la vie de l'artiste, que le talent est tout. J'admettrais plutôt que succès et talent s'apportent, l'un à l'autre, le complément, l'harmonie de l'âme avec le corps. Le succès sans talent, c'est un corps sans âme; c'est l'enveloppe grossière et vide qui marche à l'aventure. Le talent sans succès, n'est-ce pas une âme errante?... une âme en peine? Son propre succès, chacun peut en considérer les formes matérielles. On le voit s'agiter; on l'entend battre des mains. J'allais dire: on le touche. De plus, il est irréductible. Aucune controverse de l'esthétique ne peut faire que les cinq cents représentations du "Monde où l'on s'ennuie", à la Comédie-Française, en comptent une seule de moins. Mais le talent!... Il est toujours aux prises avec les contestations des interlocuteurs qui, à leur gré, selon qu'ils ont bien ou mal dormi, vous accordent d'en avoir un peu, beaucoup, pas du tout. Lequel dit vrai? Comment être certain de son talent, à soi? Comment en savoir l'exacte mesure?... Ah! que souvent l'on est pris de doutes!... Il y a bien les heures d'extase!... les bonnes exhortations, les encouragements qui apportent la foi. Mais un blasphémateur, en passant, vous crie: "— Ton talent? cette âme que tu crois avoir, ça n'existe pas!" Et pour imprimer une négation aussi affreuse dans le feuilleton ou la chronique, il se trouve des impies, des mécréants, des philistins!... Ne dédaignons donc point le corps, tout en vénérant l'âme; et saluons, dans le "Monde où l'on s'ennuie" et son auteur, cette double santé: un talent sain dans un succès sain."

Il y aurait certes à redire au sujet du "talent sain" de Pailleron, dont les pièces ne sont pas toujours moralement hygiéniques. Mais cette observation nécessaire n'enlève point au reste du passage sa justesse charmante, ni sa grâce spirituelle.

Cependant, malgré l'incontestable mérite littéraire du discours de M. Paul Hervieu, le succès du jour n'a pas été pour lui. C'est M. Brunetière qui a remporté la palme. Est-ce à dire que sa harangue était supérieure en tout à celle de M. Hervieu? Il ne serait peut-être pas juste de l'affirmer. Il est des genres où M. Brunetière excelle davantage que dans l'éloge académique. Mais son discours, — d'ailleurs remarquable comme tout ce qui vient de cet esprit lumineux et fortement nourri, — a été dit comme sait dire ce merveilleux conférencier. C'est l' " Univers " qui nous en est témoin :

" Le triomphateur de la journée, écrit M. Pierre Veillot, ç'a été M. Brunetière. En lisant le discours du nouvel académicien, nous l'avons trouvé mieux qu'à l'audition. Nous nous garderons de faire la même expérience pour celui de M. Brunetière. Nous ne le lirons pas! Aucun doute à cet égard: ce serait admirable encore, et nous conseillons le régal de cette lecture à tous ceux qui n'ont pas eu la jouissance d'être hier sous la coupole. Mais il y a des pages de M. Brunetière qu'il ne faut pas lire, celles qu'on a pu entendre dites par lui-même. C'est la perfection dans la simplicité, la mesure exquise dans la désinvolture."

Je crains d'allonger indûment cette chronique, et cependant, je ne puis résister au plaisir de montrer avec quelle savante adresse M. Brunetière a su faire passer sous l'éloge ses justes critiques de style et d'idées. Nous avons dit plus haut que M. Hervieu est quelque peu alambiqué dans sa forme. Voyez comme M. Brunetière le lui insinue galamment :

" On vous l'a quelquefois reproché. Et franchement, monsieur, je ne puis le nier, on a besoin quelquefois d'un peu d'attention pour vous lire; et, comme on l'a fort bien dit, nous ne ferons jamais que l'attention ne soit toujours une chose un peu pénible! Il n'y a pas moyen de vous lire à la volée, du bout de l'œil, si j'ose ainsi parler. Vous êtes un auteur difficile; et, pour vous goûter, il nous faut nous donner un peu de la peine que vous avez prise pour nous. Mais vous pouvez du moins répondre, et on a déjà répondu pour vous, ce que répondait à un semblable reproche l'écrivain subtil et exquis dont vos romans — je ne dis pas votre théâtre — m'ont rappelé si souvent la manière. " L'homme qui pense beaucoup, écrivait Marivaux, approfondit les sujets qu'il traite; il les pénètre; il y remarque des choses d'une extrême finesse, que tout le monde

sentira quand il les aura dites, mais qui de tout temps n'ont été remarquées que de très peu de gens; et il ne pourra les exprimer que par un assemblage et d'idées et de mots très rarement vus ensemble." N'est-ce pas là le secret de ce que vous avez mis de recherche ou de préciosité dans votre façon de dire? Il vous a semblé, comme à l'auteur de "Marianne" et du "Paysan parvenu", que la langue usuelle, la langue ordinaire, celle du discours et de la conversation, n'exprimait rien que d'un peu court ou d'un peu gros, et rien surtout qui ne fût d'une observation facile et trop superficielle."

Il y a là une critique et il y a là une louange. Mais critique et louange sont entrelacées de telle manière que l'une ne peut piquer sans que l'autre caresse. Voilà un parfait modèle de l'art délicat du bien dire.

M. Brunetière n'est pas un dilettante; c'est un penseur vigoureux et il s'occupe autant, sinon plus, du fond que de la forme dans les œuvres qui sollicitent son attention. Il ne pouvait "recevoir" M. Hervieu sans marquer ses réserves pour quelques-unes des idées de celui-ci. Mais les séances académiques n'admettent pas les exécutions outrancières. M. Brunetière n'a donc fait que noter ses dissentiments:

"J'ai le regret de ne partager votre opinion ni sur le féminisme, ni sur l'individualisme. Si le mariage n'est pas indissoluble, je vois à peine quel en serait l'objet. J'ai d'ailleurs toujours cru qu'on ne l'avait inventé que dans l'intérêt de la femme. La loi de l'homme est une précaution que l'homme a prise contre sa propre inconstance... Et nous sommes tous de pauvres êtres! hommes et femmes, qui ne vivrions pas un demi-quart d'heure d'accord, si chacun de nous, en toute circonstance, revendiquait impitoyablement la totalité de ce qu'il appelle son droit. "Summum jus, summa injuriat." Vous, monsieur, qui nous avez si bien montré ce que cette revendication avait de tyrannique lorsque c'est le mari qui s'en autorise, comment n'avez-vous pas vu qu'elle n'a rien de moins inhumain quand c'est notre femme qui prétend l'exercer? Et si la "Loi de la femme" se substituait à la "Loi de l'homme", que croyez-vous qu'il y eût de changé dans le monde?"

Au résumé, cette séance de réception de M. Hervieu a été très brillante et très intéressante.

\* \* \*

Traversons maintenant l'Océan. Aux États-Unis les préoccupations présidentielles commencent à prendre le pas sur toutes les autres. McKinley a été choisi par le parti républicain comme candidat à un second terme, et Bryan est de nouveau l'élu de la convention démocratique. D'ici au mois de novembre, il va y avoir débordement de meetings, de discours, de parades, etc.

\* \* \*

Au Canada la session fédérale s'est terminée après une série de débats et d'incidents assez mouvementés. L'enquête devant un comité de la chambre sur l'achat de rations de marche pour les troupes canadiennes d'Afrique s'est terminée par un double rapport : celui de la majorité exonérant le gouvernement, et celui de la minorité concluant à l'existence d'une fraude, et à la responsabilité du département de la milice. Le premier rapport a été adopté par 14 voix .

Le bill pourvoyant à la nomination de trois juges de la Cour supérieure à Montréal a été rejeté par le Sénat, ce qui a causé beaucoup d'irritation dans les cercles ministériels.

Les différents budgets soumis par le gouvernement portent l'estimation de la dépense à \$60,144,292, en y incluant le chiffre apparent des subventions nouvelles aux chemins de fer.

Le chef de l'opposition, sir Charles Tupper, est parti pour l'Angleterre, d'où il reviendra, paraît-il, vers la fin de ce mois.

On parle beaucoup des élections générales pour l'automne, en septembre ou octobre.

*Ths Chapais.*

St-Denis (Kamouraska), 20 juin 1900.

